Lire en troisième page

L'ARGENT DU BEURRE

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

Nº 77 - Jeudi 6 avril 1967

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87, CCP 23 - 313 - Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 - Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12 - 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.— 3 mois Fr 11.—, 6 mois Fr 22.—, 1 an Fr. 44.—. LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Hager (Lausanne) Louis Piguet (Genève)

Quand les évêques suisses se taisent...

Dans sa remarquable encyclique du 28 mars dernier, le pape Paul VI s'est prononcé sans équivoque pour que les objecteurs de conscience puissent accomplir un service civil au lieu du service militaire. Ce faisant, Paul VI ne faisait d'ailleurs qu'appliquer les décrets du Concile allant dans le même sens.

« Un traitement adouci. »

On se souviendra que la presse du 8 mars publiait une prise de position officielle des évêques suisses, à propos précisément des objecteurs de conscience; ce même jour, le Conseil national traitait de l'initiative de Georges Borel demandant la création d'un service civil.

Au point 5 de ce document, les évêques déclarent:

« Depuis le début de ce siècle, l'obligation de servir est générale dans notre pays; cette mesure a été approuvée par une très forte majorité des citoyens. Tant que cette situation juridique n'a pas été modifiée, tous les objecteurs de conscience sont passibles de sanctions. Cependant, ils doivent bénéficier d'un traitement adouci, comme le demande le décret conciliaire sur l'« Eglise dans le monde ». C'est ce que les évêques de Suisse voudraient encore une fois souligner au terme de leur déclaration sur les objecteurs de conscience. »

Les propos des évêques s'en tiennent à l'évocation des sanctions et d'un « traitement adouci »; de la création d'un service civil, il n'a même pas été question et on ne trouve aucune recommandation en faveur d'un tel service. Or le décret auquel se réfèrent les évêques suisses contenait précisément une recommandation favorable à la création d'un service civil... Nos braves conservateurs ne s'y sont trompés, et, au Conseil national, un parlementaire a cité la déclaration des évêques comme s'opposant au service civil...

LE CONCILE ET LE PAPE POURTANT

Le chapitre V de la Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde contient la phrase suivante:

« En outre, il paraît juste que la loi tienne humainement compte des cas où certains se refuseraient à porter les armes pour des motifs de conscience, pour autant qu'ils acceptent au moins une autre forme civile de service pour la communauté humaine. »

Dans leur commentaire des textes du concile, les théologiens catholiques Karl Rahner et Herbert Vorgrimler rappellent que cette phrase comportait, dans une première version, une restriction qui a été supprimée dans les dernières semaines du Concile. Ces restrictions que l'on a abandonnées par la suite reconnaissaient la qualité d'objecteurs de conscience à ceux « qui voulaient porter témoignage de la douceur évangélique, de leur respect de la vie humaine ou de leur juste horreur de la violence ». Telle qu'elle a été finalement acceptée, notent ces deux théologiens, la phrase du décret conciliaire reconnaît la légitimité de l'objection de conscience, sans que le Concile se soit laissé entraîner dans la théorie inconsidérée « des consciences égarées »...

Mais personne ne s'étonnera que cette théorie inconsidérée ait trouvé un avocat au Conseil national en la personne de M. Franz-Josef Kurmann, conservateur-chrétien-social, lequel a fustigé l'objection de conscience en la traitant de « manque de caractère, d'ordre moralo-religieux ».

Mais le texte du Concile et l'interprétation du commentaire cité se sont trouvés renforcés par le pape Paul VI, dans sa nouvelle encyclique « Populorum Progressio ». Non seulement le pape y propose une aide au développement des pays sous-développés financée par des fonds distraits des budgets militaires (ce qui doit paraître hérétique à plusieurs personnes); mais Paul VI déclare textuellement qu'« il se réjouit d'apprendre que dans certaines nations le service militaire peut devenir en partie un service social, un service tout court ».

Cette phrase, courte et claire, a dû mettre en colère de nombreux catholiques-conservateurs. Reproduite en gras dans les «Neue Zürcher Nachrichten », elle est prudemment omise dans l'influent « Vaterland ».

A. H. — SBP.

Cela s'est passé dans notre pays

ZURICH : Incorrigible interné. — La Cour suprême a condamné à 18 mois de réclusion un récidiviste de 52 ans coupable de tentative de viol. La peine a été transformée en internement d'une durée illimitée. Le 3 septembre 1966, l'accusé avait porté un tapis dans l'appartement d'une femme âgée et avait bu avec elle un apéritif. Subitement, il s'était jeté sur elle et avait exigé qu'elle se donnât à lui. Après une brève lutte, la femme avait réussi à s'enfuir à la cuisine, où l'accusé l'avait poursuivie. La menaçant de son couteau militaire, il avait exigé de sa victime une somme de 20 fr. qu'elle avait retirée de son porte-monnaie où l'individu avait encore puisé de la monnaie pour une somme de 2 à 8 fr. L'accusé a prétendu avoir agi sous l'influence de l'alcool et avoir été provoqué par l'attitude de la femme.

LAUSANNE : Le pyromane vaut 30 000 fr. — En présence des incendies d'origine criminelle qui, depuis plus d'une année, éclatent dans le canton et plus particulièrement dans la région lausannoise, la police fait une nouvelle fois appel à toute la population en lui demandant de transmettre dans les plus brefs délais tous renseignements de nature à permettre d'identifier et d'arrêter le ou les auteurs. La récompense annoncée précédemment pourra, le cas échéant, atteindre 30 000 fr.

ORBE : Evasion. — En traitement à l'Hôpital d'Orbe, Pierre Courtamp, 27 ans, Français, s'est évadé. Il avait été condamné par le Tribunal d'Yverdon, en novembre dernier, à trois ans et demi de réclusion pour brigandage, pour avoir attaqué un facteur et s'être emparé de l'argent qu'il portait sur lui.

GRUYÈRE : Huit immeubles menacés d'effondrement. — Une séance d'information de la commune de Cerniat et, mercredi, une visite locale des organes dirigeants de l'établissement cantonal d'assurance des bâtiments ont attiré l'attention sur l'éboulement qui est en train de se produire sur la rive nord de la vallée du Javroz, entre Cerniat et la Valsainte, au hameaux des Riaux. Huit immeubles de cette localité sont actuellement gravement menacés par cet éboulement et, aujourd'hui, une décision sera prise par la préfecture de la Gruyère sur l'opportunité d'ordonner leur évacuation. Ces immeubles se trouvent sur une langue de terre située entre des ruisseaux et qui est lentement portée à la fois vers l'aval et vers ces ruisseaux. Des crevasses sont apparues dans la terre, les murs se lézardent et les immeubles, pour la plupart des chalets de vacances actuellement inhabités, menacent d'être emportés.

NYON : Automobiliste tué. — Mercredi vers 20 h. 15, à la croisée des routes de l'Etraz—Gland-Begnins, au lieu dit « La Bichette », commune de Vich, l'automobile conduite par M. A. Bianchi, 36 ans, domicilié à Prangins, roulant de Nyon vers Aubonne, est entrée en collision avec celle pilotée par M. J.-J. Byrde, 20 ans, habitant à Renens, qui venait de Gland et se dirigeait vers Vich. Sous la violence du choc, les deux machines ont été déplacées en dehors de la chaussée. M. Byrde a été éjecté de sa voiture et projeté contre les signaux de direction. Il est décédé au cours de son transport à l'Hôpital de Nyon. M. Bianchi, et son passager, M. A. di Fant, 32 ans, également domicilié à Prangins, ont aussi été éjectés de leur véhicule. Blessés, ils ont été conduits à l'hôpital. Il n'est pas encore possible de se prononcer sur la nature de leurs blessures. Toutefois, leur vie ne paraît pas en danger. Dégâts matériels importants.

BERNE : Augmentation des accidents mortels. — Le bilan des accidents mortels durant les mois de janvier, février et mars 1967, doit alarmer ceux qui ont tant soit peu le sens des responsabilités. Le Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents (BPA), après avoir établi une statistique provisoire des accidents mortels survenus au cours du premier trimestre de 1967, constate que le trafic routier a fait 60 victimes de plus que durant la même période de l'année précédente. C'est en fait une augmentation d'environ 30 %.

LUCERNE : Naufrage : un disparu. — La police de la ville de Lucerne a retiré du lac, mercredi soir, un jeune homme qui appelait au secours. Le malheureux a été aussitôt transporté à l'Hôpital cantonal. Selon ses premières déclarations, il avait entrepris, dans l'après-midi, ave cun camarade, une promenade en bateau sur le lac des Quatre-Cantons. Mais, à la suite d'un violent coup de fœhn, l'embarcation a chaviré. Le second occupant du bateau devait, en principe, porter un gilet de sauvetage. Mais, en dépit des recherches entreprises par la police, il n'avait toujours pas été possible de le retrouver, tard dans la soirée de mercredi.

CULLY : JUGEMENT DANS L'AFFAIRE DES SPÉCULATEURS. — Un premier jugement est intervenu dans l'affaire de spéculation foncière que nous avons relaté récemment, et qui occupait le Tribunal de Lavaux. On se souvient que ce procès, dont le principal accusé est M. Schneuwly, ex-conseiller communal fribourgeois, avait fait apparaître le rôle quelque peu douteux joué dans l'affaire par un député libéral, notoire de son état, M. Cornut, de Savigny, ainsi que la façon étonnante dont le préfet Convers avait traité un achat de terrain pour le canton de Vaud. Hier, le Tribunal a condamné les deux comparses de M. Schneuwly : Antoine B. à 6 mois de prison, avec 3 ans de sursis, 10 000 francs d'amende et une part des frais, et Pierre D., à 2 mois de prison avec deux ans de sursis, 2000 francs d'amende et une part des frais, l'un et l'autre pour instigation à l'obtention frauduleuse d'une constatation fausse.

Le cas de M. Schneuwly a été disjoint pour cause d'hospitalisation et sera jugé ultérieurement.

Formation d'animateurs de jeunesse

L'Union suisse pour les Auberges de jeunesse organise, du 3 au 8 avril à Crocifisso, près de Lugano, un cours pour instructeurs de courses d'orientation et pour chefs de camp, cours auquel tous ceux qui s'intéressent au travail dans les organisations de jeunesse peuvent participer. On y enseigne l'art de se servir de la carte et de la boussole, le chant et les exercices pratiques, le tout complété par des conférences et des films. Notre photo: une leçon de lecture de carte.

NOUVELLES SUISSES

Nouveau scandale bancaire

La mise sous scellés du siège de l'« Inter Change Bank » de Chiasso a suscité au Tessin et en Italie une vague d'inquiétudes. Selon certains bruits, il semble que cette banque, dont le capital social n'est que de un million de francs, selon le bilan de 1963, a accepté le dépôt de sommes importantes de la part d'ouvriers italiens résidant en Suisse et au Vénézuéla et d'épargnants italiens.

Le procureur général du Tessin, M. Bader, a déclaré qu'il était indispensable de faire la distinction entre les deux enquêtes en cours : l'enquête administrative d'une part et l'enquête pénale de l'autre. Cette dernière a abouti le 13 mars à l'arrestation de M. Fraschetti, ressortissant italien, administrateur-délégué, et de M. Maternini, Italo-Vénézuélien, vice-directeur, accusé l'un et l'autre d'administration frauduleuse, d'escroquerie, de détournements de fonds. Il appartient à la Chambre civile du Tribunal d'appel de décider du sort de la banque après avoir demandé l'avis de la Banque Nationale et de la Commission fédérale des banques. Trois possibilités d'intervention se présentent en ce domaine : faillite, nomination d'un curateur, création d'un consortium de banques suisses reprenant l'actif et le passif de la banque.

(Réd. : Ces derniers temps, les scandales bancaires se multiplient dans notre pays. Quand se décidera-t-on à agir pour remédier sérieusement à cette situation ?)

ZURICH : LES CONSÉQUENCES catastrophiques de la spéculation foncière

Dans son rapport annuel de 1966, la Société de développement de la ville de Zurich s'attaque violemment à la métropole zurichoise, lui reprochant son manque de compréhension à l'égard du tourisme. « La ville, précise le rapport, et non pas l'hôtellerie existante, s'offre l'incroyable luxe de renoncer, et ceci pour de nombreuses années, à des centaines de milliers de nuitées. » La Société de développement constate à ce sujet, qu'à Zurich on manque d'hôtels et de locaux destinés aux congrès, assemblées, réunions et autres. « Pas de terrain, pas d'argent, aucune aide valable », indique le rapport, expliquant ainsi ce bilan négatif.

Le rapport précise, en outre, que les hôtels de la ville de Zurich ont, depuis plusieurs années, beaucoup de peine à trouver de la place pour loger les clients d'importantes organisations de voyages qui y séjournent de mai à octobre. Ainsi, les congrès de plus de 1000 participants n'y trouvent pratiquement plus de place pendant le gros de la saison touristique. Le nombre de lits disponibles n'augmente que très lentement. Plusieurs hôtels du centre de la ville ayant été vendus récemment, la situation risque de devenir encore plus catastrophique. Enfin, le document estime que les causes de cet état de choses sont les prix exorbitants du terrain au centre de la ville.

(Réd. : Il y a longtemps que les socialistes le disent, mais depuis quelques années, Zurich a préféré opter pour la droite !)

BILLET FRIBOURGEOIS

Permanence médicale : Du nouveau

Nous apprenons que, à la suite des protestations suscitées par les défauts du système de la permanence médicale, les médecins responsables de l'Hôpital des Bourgeois de Fribourg ont pris une initiative qui apporte un début de solution à ce problème délicat.

Selon une note de service diffusée dans les services de l'Hôpital des Bourgeois, l'hôpital accueillera désormais les malades qui se présenteraient de 20 h. à 6 h. 30 sans exiger de billets d'admission. Un tel billet, signé obligatoirement par un médecin, est la condition sans laquelle personne ne peut être hospitalisé dans les circonstances habituelles. La mesure qui vient d'être prise facilitera le traitement des cas d'urgence. Elle résout provisoirement la question de la permanence médicale de nuit et nous nous en félicitons. F. N.

oranges moro

très juteuses !

le kilo 1.40

Avec ristourne

PRIX CHOC !

artichauts

la pièce -.30

Avec ristourne

ACTION DU TONNERRE !

haricots moyens

surgelés

500 g. 1.60

Avec ristourne

SENSATIONNEL !

saucisson vaudois

la demi-livre 2.25

Avec ristourne

coop

OFFRES D'EMPLOI

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Département des travaux publics
Service de l'assainissement

Une inscription est ouverte en vue de l'engagement de personnel pour les grandes installations d'assainissement.

UN MÉCANICIEN

pour l'usine d'incinération des Cheneviers (Aïre-la-Ville)

— Mécanicien qualifié avec certificat de capacité.
— Si possible expérience dans la conduite et l'exploitation de grandes installations.

UN ÉLECTRICIEN

pour la station d'épuration d'Aïre

— Electricien avec certificat fédéral de capacité.
— Expérience en courant fort et en courant faible.
— Expérience dans le contrôle et l'entretien des tableaux électriques et des appareils de mesure.

5 MANŒUVRES

pour la station d'épuration d'Aïre

Nous offrons:
— un salaire adapté aux connaissances professionnelles;
— un travail intéressant sur des installations modernes;
— des prestations sociales intéressantes.

Les candidats doivent être de nationalité suisse et remplir les conditions fixées par le statut du personnel du Département des travaux publics et de la caisse de prévoyance de l'administration cantonale. Age limite: 40 ans.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées au Département des travaux publics, génie civil, personnel ouvrier, case postale, 1211 Genève 3.

Administration cantonale vaudoise

L'Office du personnel de l'Etat de Vaud cherche un

secrétaire ou sous-secrétaire

Conditions spéciales: être en possession d'un certificat fédéral de capacité professionnelle d'employé de commerce, de banque ou d'administration ou titre jugé équivalent. Travail pour le calcul des traitements en relation, par le système des cartes perforées, avec le Centre électronique de l'Etat de Vaud.

Secrétaire: âge minimum 26 ans.

Sous-secrétaire: âge minimum 22 ans; au-dessous de cet âge, l'engagement aura lieu préalablement par contrat de droit privé.

Entrée en fonction: le plus tôt possible ou à convenir.

Les offres de services doivent être adressées au Département des finances, Office du personnel, rue de la Paix 4, 1002 Lausanne.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'Office du personnel, tél. 21 65 65 ou 21 65 66.

OFFICE DU PERSONNEL

Ville de La Chaux-de-Fonds
CIMETIÈRE COMMUNAL

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir:

MANŒUVRE aide-jardinier

Possibilité d'avancement.

Traitement selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Caisse de retraite.

Pour renseignements, tél. (039) 3 16 21.

Faire offres manuscrites à la Direction de la police sanitaire, Marché 18, 2300 La Chaux-de-Fonds.

INSTITUT NEUCHÂTELOIS

Manifestations commémoratives

à la mémoire de

Guillaume et William Ritter

Vendredi 7 avril, à 17 h.
Ouverture de **l'exposition au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds**
Présentation par M. **Fernand Donzé**

Samedi 8 avril, à 17 h.
Conférence au Club 44 (rue de la Serre 64):

M. **Armand Romério,** sur « Guillaume Ritter, ingénieur»;

M. **Léon Perrin,** sur « William Ritter tel que je l'ai vu »;

M. **Charly Guyot,** sur « William Ritter, écrivain ».

FAITES LIRE NOTRE JOURNAL !

Préfecture des Montagnes

— Place intéressante.
— Semaine de cinq jours.
— Avantages sociaux.

à

employé(e) sténodactylographe commis

— capable de travailler d'une façon indépendante,
— contact avec le public,
— traitement à fixer selon expérience professionnelle,
— entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au Département des finances, Office du personnel, Château de Neuchâtel, jusqu'au **15 avril 1967.**

OFFICE DU PERSONNEL

VILLE DU LOCLE

Ajournement du terme de déménagement

Aux termes des arrêtés du Conseil d'Etat du 17 mars 1967 et du Conseil communal du 28 mars 1967, les locataires dont le bail prend fin le **30 avril 1967** et qui risquent de se trouver sans appartement peuvent demander l'ajournement du terme de déménagement.

Ils doivent présenter au Conseil communal une demande écrite et motivée **jusqu'au 15 avril 1967 au plus tard.** Ils y joindront leur bail à loyer et, cas échéant, la lettre de résiliation.

L'ajournement pourra être éventuellement accordé pour une durée de six mois au maximum.

CONSEIL COMMUNAL

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal,
vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique le projet présenté par M. Marcel Montandon, architecte, au nom de la Société d'agriculture, pour l'aménagement d'un logement au 3e étage avec création de deux attiques sur le toit du bâtiment à la rue de **l'Envers 16.**

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2e étage, Marché 18, du 28 mars au 11 avril 1967.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal, dans le délai mentionné ci-dessus.

Conseil communal.

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE
de la Maison de retraite du Petit-Saconnex Genève

RENTES VIAGÈRES

Renseignements gratuits 11, place du Molard
GARANTIES PAR L'ÉTAT

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 3 43 64

ARNOLD WÄLTI

Av. Léopold-Robert 70 Jour et nuit

Cercueils — Formalités — Transports
Prix modérés

Abonnez vous à notre journal

Editorial

L'argent du beurre

L'autre soir, à la douane de Veyrier, au pied du Salève, promenade favorite des Genevois, un véritable défilé de promeneurs, chaque famille avec sa ou ses plaques de beurre. Le Genevois tant soit peu frondeur de nature manifestait ainsi à sa manière sa colère face à la décision du Conseil fédéral de limiter à 125 grammes par personne l'importation de beurre, il proclamait que, même si on lui avait tant soit peu mis les bâtons dans les roues, il savait se débrouiller et passer, grâce à la grand-mère, aux tantes et aux petits-enfants, le beurre miracle des zones franches. Depuis plusieurs mois, le beurre danois, suédois ou autrichien se vend dans ces zones, sises hors du territoire douanier français, à 5 francs le kilo. La nouvelle s'était vite répandue dans ce bon pays de Vaud, dans le charmant Valais et même outre-Sarine. C'est par centaines de tonnes que le beurre de zone se répandait sur la bonne Helvétie au grand dam des milieux laitiers qui voyaient baisser la consommation nationale. A elles seules les Laiteries Réunies de Genève enregistraient une baisse de leur chiffre d'affaires de 600 000 francs. Des filières de redistribution semblent même avoir alors été créées.

C'était trop beau pour qu'on y crût c'était pourtant bien vrai, mais ça ne pouvait toutefois pas durer. Le commerce du beurre et son importation se trouvent, en Suisse, dans les mains de la Butyra, au bénéfice de laquelle des droits très lourds sont perçus à l'entrée de beurre étranger en Suisse. Alors que le beurre au détail se vendait près de 11 fr. 45 le kilo en 1964, le beurre étranger importé n'était payé que 4 fr. 55 environ, — le prix très certainement encore payé par les commerçants français de zone à même de le revendre ainsi 5 fr. le kilo avec une marge bénéficiaire de 10 %.

A la suite d'une intervention d'un député aux Etats valaisan qui attira l'attention du Conseil fédéral sur la double tartine que désormais un nombre croissant de citoyens helvétiques pouvaient s'offrir, le gouvernement prit des mesures restrictives réduisant de 1 kg. à 125 grammes la quantité de beurre autorisée à l'importation. Comme autorité exécutive chargée de faire respecter les lois, dans le cas particulier le statut du lait et le monopole de la Butyra, le Conseil fédéral ne pouvait pas ne pas réagir. Il semble toutefois que le coup de frein a été quelque peu brusque. 125 grammes alors que les plaques sont de 250 grammes ? C'était là provoquer l'ire de tous ceux qui, sans s'être livrés à un trafic comme certains, s'approvisionnaient au gré de leurs promenades dominicales hors frontières. Alors maintenant, grand-mère sous le bras et les gosses dans le panier, le Suisse frontalier nargue la douane et, malgré tout, sans fraude, passe son beurre. Huit à la queue leu-leu, voilà un kilo de bon !

Le consommateur est en colère d'avoir été mis au pas comme un petit gamin, mais il l'est aussi, car il se rend compte maintenant du vrai prix du beurre et des millions qu'il a versés chaque fois qu'il achetait du beurre suisse au nom du principe d'une agriculture forte. La confiance dans la vérité des prix est bien mal en point. Le consommateur suisse est d'accord de soutenir la paysannerie, de participer financièrement à son développement. Il se refuse toutefois à assurer ce qu'en économie l'on appelle des rentes aux gros paysans qui importent du fourrage, alors que les autres n'arrivent, avec leurs petites exploitations, de toute manière, pas à donner le tour. Le miracle du beurre de zone aura eu le mérite de faire prendre conscience des vrais problèmes qui se posent à notre agriculture nationale, de la nécessité d'une protection dynamique de notre agriculture, apte à encourager la spécialisation, d'une gestion rationnelle, d'un aménagement foncier, du désendettement agricole ou encore de l'importance de la formation agricole technique.

(Suite en quatrième page)

Comparaison internationale objective des revenus réels

On sait à quel point les statistiques sont trompeuses et que tous les chiffres demandent à être analysés et explicités. On sait que comparaison n'est pas raison et à quel point les comparaisons sont difficiles étant donné que les éléments comparés sont rarement similaires. Il n'en demeure pas moins que la comparaison du niveau de vie entre différents pays offre un grand intérêt pour suivre l'évolution des revenus dans ces pays, surtout dans les régions en voie de développement.

Le pouvoir d'achat

Les idéologies sont friandes de ces comparaisons et la propagande capitaliste en particulier, lorsqu'il s'agit de démontrer qu'un ouvrier gagne tant de dollars aux Etats-Unis et tant de dollars en URSS. Or, il s'agit dans chaque cas de savoir ce qu'on peut faire avec cette somme d'argent, étant donné que les prix à la consommation varient énormément d'un pays à l'autre. Dans les uns, « la vie est chère », dans d'autres, elle est « bon marché ».

Considérer les services sociaux

Mais il ne suffit pas de comparer le pouvoir d'achat de la monnaie d'un pays à l'autre (notamment dans des domaines essentiels comme les loyers), mais il faut encore examiner les services auxquels ont droit les citoyens et l'infrastructure sociale des pays concernés. Il va sans dire que dans un pays où existent la sécurité sociale, l'éducation gratuite et des transports publics développés, le revenu réel des habitants sera d'autant supérieur à celui d'un pays qui ne connaît pas ce genre de services.

Valeur des services sociaux

Il faut également examiner si ces services sociaux sont accessibles à tous et quelle est leur qualité, car si ceux-ci sont médiocres (comme aux Etats-Unis) et qu'il faut recourir aux institutions privées, il va sans dire que le revenu réel des habitants se trouve d'autant diminué. Cette remarque s'applique essentiellement aux Etats-Unis, qui se targuent d'avoir le plus haut niveau de vie du monde, alors que leur mode de vie — où l'individualisme et le « chacun pour soi » sont développés à l'extrême — ne peut être comparé au nôtre.

Certes, presque chaque Américain possède une voiture, mais si ce n'était pas le cas, il serait bien handicapé étant donné le sous-développement des transports publics. Voulez-vous que vos enfants aient un enseignement de qualité, il faut les envoyer dans des écoles privées. Une grave maladie nécessitant une intervention chirurgicale peut ruiner une famille. Ne parlons pas de la question de la sécurité de l'emploi.

Comparaison superficielle

Pendant longtemps, on a utilisé, pour comparer les revenus de différents pays, presque exclusivement les données des comptes nationaux — quand ils existent — en les convertissant aux taux de change officiels. On obtient ainsi le revenu moyen en dollars (par exemple) des habitants d'un pays. Etant donné que cette méthode ne tient même pas compte du pouvoir d'achat de la monnaie convertie dans le pays concerné, on se rend compte à quel point elle est superficielle.

Nouvelle méthode scientifique

Le Centre de développement de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique, groupant les 20 pays de l'Europe occidentale, les Etats-Unis, le Canada et le Japon) a demandé au Dr Beckerman, d'Oxford, de mettre au point une méthode de comparaison plus scientifique en faisant le point des informations disponibles et en suggérant des moyens d'en obtenir d'autres. Son étude vient d'être publiée sous le titre « Comparaisons internationales des revenus réels ». Il s'agit de comparer les revenus réels de différents pays et à cette fin le Dr Beckermann propose le recours à la méthode « des indicateurs directs modifiés ».

La méthode du Dr Beckerman

Le principe fondamental de la nouvelle méthode du Dr Beckerman est de trouver les « meilleures » corrélations statistiques possibles entre le revenu réel relatif — ou la consommation relative — et certains indicateurs directs sur lesquels des données existent déjà dans la plupart des pays; ces corrélations permettent ensuite d'évaluer les niveaux relatifs des pays pour lesquels on dispose de données sur les indicateurs directs choisis.

Pour presque tous les indicateurs qui ont fait l'objet de recherches — comme le trafic postal, la consommation de viande, le nombre de récepteurs de radio, etc. — le fait que ce soit le niveau de consommation ou de revenu par personne qui détermine le niveau de l'indicateur utilisé, et non l'inverse, n'entre pas en ligne de compte, étant donné que l'on ne suggère pas que le moyen d'élever le revenu national consiste à posséder plus de récepteurs de radio ou à expédier plus de lettres. Du moment qu'une corrélation très étroite est obtenue, la valeur des indicateurs choisis peut être utilisée pour estimer le niveau de la consommation par personne qui en est la cause.

La théorie sur laquelle repose la méthode est très simple. C'est la suivante: parmi la quantité extrêmement grande d'éléments dont on peut supposer qu'ils sont en corrélation étroite avec la consommation « réelle » par personne, il est raisonnable de penser que, pour quelques-uns d'entre eux, la corrélation est similaire dans un grand nombre de pays et reste plus ou moins indépendante des différences des prix relatifs de l'élément en question d'un pays à l'autre. Il est en principe possible de les identifier par expérimentation. Une fois que cela est fait, la mesure du niveau de l'élément équivaut à la mesure du niveau unique de la consommation totale par tête dont le niveau de cet élément est le résultat.

Estimation des indices de la consommation privée « réelle » par habitant dans divers pays en 1960 (Etats-Unis 1960 = 100) d'après la méthode de l'indicateur direct modifiée

Rang	Pays	Indice basé sur la méthode Beckerman	Indice aux taux de change officiels
1.	Etats-Unis	100,0	100,0
2.	Suède	77,4	54,5
3.	Canada	77,0	73,9
4.	Australie	65,4	57,2
5.	Royaume-Uni	61,7	49,9
6.	Danemark	59,2	46,6
7.	Suisse	59,1	55,6
8.	Nouvelle-Zélande	58,6	56,0
9.	Norvège	57,4	34,9
10.	R. F. d'Allemagne	56,1	41,2
11.	France	54,3	47,4
12.	Belgique	53,6	48,3
13.	Pays-Bas	45,0	31,3
15.	Autriche	40,8	29,2
16.	Italie	30,8	22,3
17.	Japon	28,7	12,6
18.	Israël	27,8	45,8
19.	Afrique du Sud	26,0	35,8
20.	Roumanie	25,2	—
21.	Argentine	23,8	18,5
25.	Espagne	19,5	13,6
27.	Portugal	17,0	11,6
28.	Chili	16,9	20,9
31.	Yougoslavie	13,5	6,1
33.	Grèce	12,7	16,4
35.	Cuba	12,2	—
36.	Brésil	12,1	—
40.	Chine continentale	9,4	—
46.	Taïwan (Formose)	7,4	5,4
50.	Ghana	4,8	7,9
54.	Inde	3,1	—

Le tableau ci-dessus présente deux séries d'estimation des indices de la consommation privée dans divers pays par rapport à celle des Etats-Unis. Les indices de la première série ont été calculés suivant la méthode Beckerman, ceux de la seconde d'après les chiffres des comptabilités nationales convertis aux taux de change officiels. On constate qu'il existe des différences considérables entre les deux séries. Par exemple, l'indice du Japon est plus de deux fois plus élevé d'après la nouvelle méthode que d'après les taux de change officiels. Un autre pays dont la position est bien plus élevée, d'après la nouvelle méthode, est la Yougoslavie.

Le principal intérêt d'une expérimentation à l'aide de cette méthode réside dans le nombre relativement beaucoup plus grand de données disponibles sur les indicateurs directs que sur les ensembles des comptes nationaux et, d'autre part, dans la possibilité de trouver des corrélations assez étroites entre certains de ces indicateurs et des estimations indépendantes de la consommation réelle par tête.

Le difficile reflet du niveau de vie

Quelle est la valeur de la méthode du Dr Beckerman ? En l'absence de détails sur les indicateurs utilisés pour sa comparaison, il n'est pas possible de savoir jusqu'à quel point l'équipement social (logements, hôpitaux, écoles, moyens de communications, etc...) a été pris en considération.

Au risque de nous répéter, la consommation ne constitue qu'un élément du niveau de vie réel des habitants d'un pays, mais le tout est de savoir quelle importance l'on entend accorder à cet élément. Non seulement la comparaison est impossible entre des modes de vie différents, mais selon l'idéologie à laquelle on appartient, on attachera plus d'importance à tel facteur plutôt qu'à tel autre.

Le revenu réel des pays

Il n'en demeure pas moins que la méthode Beckerman est intéressante en ceci qu'elle rectifie sensiblement le revenu réel des pays qui ont un système social développé. C'est ainsi que si le correctif est faible pour la Suisse, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, il est particulièrement important pour la Suède, la Norvège, le Danemark et la Grande-Bretagne. La Suisse qui occupe le 4e rang en prenant comme base de comparaison le revenu moyen de ses habitants converti au taux de change officiel, rétrograde au 7e rang et se trouve sensiblement dépassée par la Suède dont le revenu réel des habitants n'est pas aussi éloigné de celui des Etats-Unis que le laisserait supposer la première méthode de comparaison.

Il va sans dire que les chiffres indiqués dans la méthode du Dr Beckerman ne sont pas des valeurs absolues, mais des pourcentages en fonction d'une base commune de comparaison, les Etats-Unis. La plupart des pays de l'Est ne figurent malheureusement pas dans la comparaison du Dr Beckerman, sans doute en raison d'un nombre insuffisant d'éléments à disposition et de la difficulté à comparer des pays dont la structure est si totalement différente.

CHRISTIAN GROBET.

Source : « Bulletin de l'OCDE », février 1967.

LA PAGE ÉCONOMIQUE

ÉCO - MINUTE - ÉCO - MINUTE - ÉCO

PERTES DE NAVIRES SUR LES OCÉANS

Chaque année, plus d'un tiers de tous les navires circulant sur les mers du globe terrestre sont endommagés ou totalement perdus. Sur un total de 25 000 unités en chiffre rond qui étaient en service, on a annoncé pendant l'année écoulée 159 pertes totales et 9088 bateaux endommagés. Ce sont les chiffres les plus élevés jamais enregistrés depuis la fin de la guerre.

COMMISSION ÉCONOMIQUE DE L'ONU POUR L'EUROPE

La Commission économique de l'ONU pour l'Europe relève, dans son rapport annuel, que 1967 sera probablement une année où l'Europe progressera lentement sur le plan économique.

Le taux de croissance général de la production des pays industriels de l'Europe occidentale sera vraisemblablement, en 1967, entre 3 et 4 %.

L'activité économique s'est ralentie l'an dernier en Belgique, au Luxembourg, en Finlande et en Suisse, et le taux de croissance demeurera inchangé pendant l'année en cours, pour ces divers pays.

REVENU NATIONAL DES ÉTATS-UNIS

Le revenu national des Etats-Unis a atteint 610,1 milliards de dollars en 1966, en augmentation de 9,2 % par rapport à 1965, annonce le Département américain du commerce.

GLACES ET CRÈMES GLACÉES

Selon des relevés faits récemment par les grands fabricants de glaces et crèmes glacées, il s'est fabriqué, en 1966, 16 976 379 litres de glaces et de crèmes glacées, ce qui représente une augmentation de 25,55 % par rapport à l'année précédente, la plus forte augmentation enregistrée dans l'industrie alimentaire.

DEUX CENT DIX-HUIT MILLIONS D'AUGMENTATION

Le chiffre d'affaires du groupe Geigy pour le monde entier s'est élevé à environ 1995 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 218 millions de francs, ou 12 %, comparativement à 1965.

GEIGY S. A., BALE

Le bénéfice net de l'entreprise Geigy S. A., Bâle, pour 1966, est de 23 539 921 fr. Avec le solde reporté de l'exercice précédent (2 602 130 fr.), l'assemblée générale des actionnaires dispose d'une somme de 26 142 052 fr., à répartir en particulier entre les actionnaires : 5 % de dividende statutaire sur le capital-actions de 92 millions, soit 4 600 000 fr., et 11 960 000 fr. pour le dividende supplémentaire de 13 % ; 2 millions de francs pour les fonds spéciaux et le personnel.

L'ALLEMAGNE ET LA RÉFORME DU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Le Gouvernement fédéral allemand va examiner la résolution sur la réforme du système monétaire international, résolution adoptée par le Comité exécutif de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) en novembre 1966, à la Barbade. La résolution note avec regret la lenteur qui préside à la mise en place d'une réforme dans ce domaine et exprime son inquiétude devant l'augmentation des taux d'intérêt qui a pour effet d'empêcher l'expansion économique des pays industriels et le plein emploi, situation qui pousse ces pays à réduire l'aide aux nations en voie de développement.

Elle insiste auprès des organisations membres de la CISL pour qu'elles obtiennent de leurs gouvernements respectifs de baisser les taux d'intérêt, de hâter la préparation de la réforme monétaire internationale et d'inclure dans cette préparation les pays en voie de développement.

La fédération syndicale allemande DGB, qui a transmis au gouvernement le texte de cette résolution, a été informée par deux ministres de la République fédérale qu'ils prenaient en considération les principes énoncés par la résolution de la CISL

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Jeudi 6 avril 1967

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Idées de demain. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 18.35 Revue de presse. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Bonne tranche. 20.00 Magazine 67 20.20 Micro sur scène. 21.10 Figures oubliées de l'Histoire suisse. 21.40 «Amanda et les Colibris», pièce. 22.20 Intermède musical. 22.30 Inf. 22.35 Médecine. 23.00 Ouvert la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Quo vadis?», feuilleton. 20.30 Masques et mus. 21.15 Divertimento. 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Europe-jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15. 16.05 S. Lang, écrivain. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.20 Jodels. 18.40 Fanfare. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Mus. de concert et d'opérette. 21.30 Magazine culturel. 22.15 Inf. 22.25 Jazz.

Vendredi 7 avril 1967

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 7.30 Roulez sur l'or! 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Sonate. 9.15 Emis. radioscolaire. 9.45 Suite. 10.00 Miroir-flash. 10.05 Symphonie. 10.15 Emis. radioscolaire. 10.45 Concerto. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Sur toutes les ondes. 11.25 Mus. légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Mémento sportif. 12.35 10 - 20 - 50 - 100! 12.45 Inf. 12.55 «Quo vadis?», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Florilège. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Pour les enfants sages! 14.15 Emis. radioscolaire. 14.45 Pour les enfants sages! 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Mus. pop. 6.50 Propos. 7.10 Concerto. 7.30 Automobilistes. 8.30 Mus. française. 9.05 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre. 11.05 Emis. com. 12.00 Mémento touristique. 12.30 Inf. 12.40 Ski. 12.45 Compliments Mus récréative. 13.00 Mus. de trois pays. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Piano. 15.05 Conseils du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

A la TV romande

Jeudi 6 avril 1967

17.00 Für unsere jungen Zuschauer. 18.00 Interlude. 18.15 Dossiers de l'Histoire. 18.45 Bulletin. 18.50 Magazine. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «Les Chevaliers du Ciel», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Continents sans visa. 22.05 Catch. 22.30 Téléjournal.

A la TV française

Jeudi 6 avril 1967

1re chaîne. — 16.30 Emis. pour la jeunesse. 19.20 Bonne nuit, les petits. 19.25 Salle 8. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Palmarès des chansons. 21.40 Pour le plaisir. 23.00 Tribune. 23.20 Actuallités.
2e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.55 Actualités. 20.00 L'Histoire en images. 20.30 «Les Maudits», film. 22.15 Actualités. 22.25 A propos des «Maudits».

Vendredi 7 avril 1967

1re chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.14 TV scolaire. 14.40 Mathématiques. 15.01 Hommes dans leur temps.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHATEL

NEUCHATEL : Assemblée générale ordinaire. — Jeudi 6 avril, à 20 h. 15, Hôtel City, à Neuchâtel (salle au 1er étage). A l'ordre du jour : Exposé d'A. Quartier, inspecteur de la pêche, sur l'initiative fédérale contre la pollution de l'eau.

JEUNESSE SOCIALISTE VAUDOISE. — Assemblée du Comité cantonal, Lausanne-Gare, lundi 10 avril, à 20 h. 15. Préparation du congrès.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE: Groupe socialiste du Conseil communal. — Lundi 10 avril, à 20 h. 30, salle N° 12, Maison du Peuple.

Comité à 20 h.

CANTON DE GENÈVE

Commission de l'enfance. — Jeudi 6 avril, à 20 h. 30, séance sur les centres sociaux de quartier au Lignon.

FRACTION DU GRAND CONSEIL. — Séance, jeudi 6 avril, à 18 h. 30, Café de la Terrasse, grande salle, place Longemalle 8.

SECTION RIVE GAUCHE-PLAINPALAIS. — Comité, jeudi 6 avril à 18 h. 30, au Café de la Terrasse (petite salle), place Longemalle 8.

ENCARTAGE. — Les candidats aux élections municipales de la ville de Genève et les membres du PSG, disponibles, sont convoqués les jeudi 6 et vendredi 7 avril, de 18 à 22 h. et lundi 10 avril de 20 à 22 h., aux Imprimeries populaires, 37, rue de Lausanne pour l'encartage des bulletins de vote dans le tract du parti.

ONEX. — Rassemblement populaire socialiste. — Samedi 8 avril, à 16 h., Salle communale d'Onex. Orateurs : A. Chavanne, W. Donzé, Jacqueline Wavre.

L'argent du beurre

(Suite de la troisième page)

A l'heure européenne, il s'agit de ne plus penser en protectionniste du XIXe siècle, de ne pas s'engluer davantage dans le dangereux labyrinthe des subventions et des compensations de prix. Le virage sera dur à prendre, les intérêts des consommateurs devront être défendus avec force, mais il s'agit d'en finir avec les revendications pour passer à l'action constructive à laquelle l'ensemble des consommateurs ne refusera alors pas de s'associer.

PIERRE WYSS-CHODAT.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Football

Snella dénonce son contrat à St-Etienne

L'ancien entraîneur du Servette Jean Snella a dénoncé, trois mois avant son échéance, le contrat qui le lie à l'A. S. Saint-Etienne. Il a confirmé qu'il avait reçu des offres du Servette et qu'il avait dénoncé son contrat trois mois avant son expiration, comme le veut la coutume et comme il l'avait d'ailleurs déjà fait la saison précédente. Il n'a toutefois encore pris aucune décision au sujet du club qu'il entraînera la saison prochaine.

Comme on le voit, Snella est prudent. On le sait, les pourparlers avec le club genevois sont déjà bien avancés. Mais, d'autre part, Saint-Etienne est en tête du championnat de France. S'il devait sortir une nouvelle fois champion de France, Snella hésitera-t-il à quitter Saint-Etienne (avec qui il pourrait tenter une nouvelle aventure en coupe d'Europe des champions) ou viendra-t-il malgré tout prendre la succession de Dutoit pour entraîner les footballeurs des Charmilles ? La question est toujours posée, du moins pour l'instant.

● Quatre des quatorze matches du dix-huitième tour du championnat suisse de ligue nationale auront lieu samedi 8 avril déjà. Il s'agit des rencontres suivantes : Xamax—Lucerne (16 h. 30), Bâle—Servette (20 h. 15), Bienne—Moutier (20 h. 15) et Lugano —Young-Boys (20 h. 45).

● En finale de la coupe de Hongrie, Ferencvaros Budapest et Vasas Gyoer ont fait match nul, 1-1, après prolongations.

Surprise: Blue-Stars bat Thoune

Championnat suisse de ligue nationale B (match en retard): Blue-Stars —Thoune, 2-0. — C'est un peu une surprise que cette défaite de Thoune qui doit maintenant abandonner toute chance pour l'ascension en ligue A. Thoune est septième au classement, alors que Blue-Stars gagne deux places et est maintenant onzième avec 15 points.

La Hollande battue

A Leipzig, pour son premier match du championnat d'Europe des nations (groupe 5), l'Allemagne de l'Est a péniblement battu la Hollande par 4-3, après avoir été menée au repos par 2-0. L'Allemagne de l'Est reste ainsi invaincue en neuf matches internationaux depuis le début d'octobre 1965. Ce match s'est disputé devant 35 000 spectateurs sur un terrain rendu très gras par la pluie. Les quatre buts allemands ont été réussis sur corners et, à chaque fois, le gardien hollandais Toni van Leeuwen, qui disputait son premier match international, a commis une erreur de placement.

● En match d'entraînement joué à Bregenz devant 6000 spectateurs, l'équipe nationale d'Autriche, placée pour la première fois sous la direction du nouvel entraîneur national Erwin Alge, a battu la formation de ligue B helvétique du F.-C. Saint-Gall par 3-1 (score acquis à la mi-temps). Après onze minutes de jeu, les Autrimenaient déjà par 3-0.

Chronique de Saint-Imier

SUCCÈS. — L'Ecole Bénédict de Bienne a réuni près de 100 élèves le 1er avril dans les salons de l'Hôtel Elite où se déroula une cérémonie de clôture.

Ci-après la liste des lauréats en ce qui concerne notre région :

Diplôme de secrétaire (9 mois) : P. Fleury, Tramelan ; M. Gfeller, Corgémont ; N. Saurer, Saint-Imier ; Ch. Wyssbrod, Courtelary.

Diplôme de sténo-dactylo (9 mois) : M.-L. Schöni, Tavannes.

Certificat de branches commercia- (9 mois) : M.-L. Capt, Saint-Imier ; D. Héritier, Sonvilier ; J. Staudenmann, Saint-Imier ; Cl. Vuilleumier, Tramelan. N. Zillweger, Saint-Imier.

Certificats de branches commerciales ; M. Humbert, Corgémont ; A.-M. Perrin, Tramelan.

EN FAVEUR DE L'HOPITAL. — Les actionnaires de la Caisse d'Epargne de Courtelary ont alloué à cet établissement hospitalier deux dons de 20 000 fr. Il sont destinés, l'un à l'amortissement d'un prêt consenti en son temps pour la construction du bâtiment des Sœurs, l'autre devant être affecté aux dépenses courantes. Beau geste à signaler et puisse-t-il avoir des imitateurs.

Cyclisme

Gimondi, Zilioli, Adorni et Motta seront au Tour de Romandie

Pour le Tour de Romandie, qui aura lieu du 4 au 7 mai prochain, le Comité d'organisation vient de publier la liste des premières équipes engagées.

L'équipe Zimba-Automatique (directeur technique Ferdy Kubler) présentera Abt, Girard, Spuhler, Vifian et Weber.

Enicar-Tigra annonce Blanc, Zollinger, Pfenninger, Brandt et Ackermann.

Molteni viendra avec Motta comme chef de file, tandis que Salamini-Luxor aura Adorni pour chef.

Deux autres équipes italiennes vont certainement faire sensation. Il s'agit de l'équipe Filotex avec Bitossi, Maurer, Mugnani, Colombo et Favaro, et celle de Salvarini avec Gimondi, Zilioli, Denti et Partesotti.

D'autre part, des pourparlers sont actuellement en cours pour la participation d'une ou deux équipes françaises. Il est fort probable qu'un accord intervienne ces prochains jours avec la marque Peugeot. *d.*

Tour de Belgique

L'Italien Carmine Preziosi a pris la première place du classement général du Tour de Belgique à l'issue de la deuxième étape, qui comportait deux tronçons. Il a remporté au sprint la première demi-étape, courue en ligne sur 125 km. Dans la seconde, courue contre la montre par équipes sur un circuit de 1 km. 500 à couvrir cinq fois, à Han-sur-Lesse, il est parvenu à limiter les dégâts, mais il n'a finalement conservé que deux secondes d'avance sur le Belge Hermann van Springel.

L'itinéraire du Grand Prix suisse

Au cours d'une conférence de presse tenue à Genève, les organisateurs du Grand Prix suisse de la route pour amateurs ont révélé quel serait l'itinéraire de leur épreuve, qui aura lieu du 15 au 18 juin. La distance totale sera de 585 km. environ et, contrairement aux précédentes éditions, le départ sera donné à Sion pour une première étape qui se terminera à Genève. Voici quel sera le parcours de cette sixième édition :

Première étape, jeudi 15 juin : Sion —Genève/Meyrin (182 km. environ). — Deuxième étape, vendredi 16 juin : demi-étape contre la montre Meyrin—Gex (19 km.); deuxième demi-étape, Gex—Yverdon (115 km.). — Troisième étape, samedi 17 juin : demi-étape Yverdon—Martigny (142 km.); deuxième demi-étape, Martigny—Ovronnaz (24 km.). — Quatrième étape, dimanche 18 juin: Leytron—Evolène (99 km.).

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA

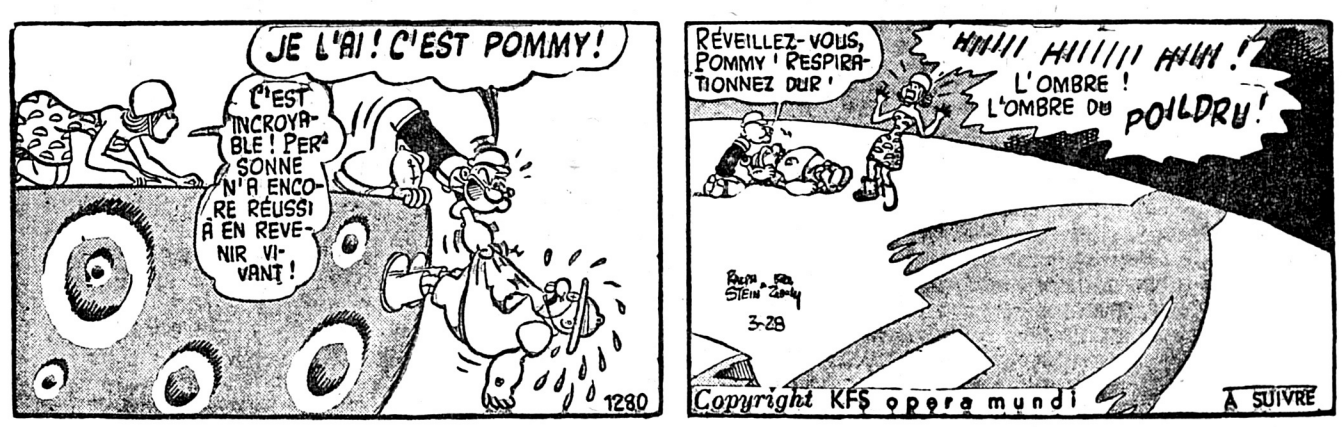

LE RÉFRACTAIRE

Par Jeanlouis Cornuz

9 1

— J'ai été retenu un quart d'heure après la classe... Parce qu'on avait fait les fous.

— Frédéric... ai assez... dernière fois !

Frédéric attendit que l'orage fût passé. Il ne servait à rien de dire que c'était la faute d'Alfred. On ne le croirait quand même pas.

— A la gymnastique, Jomini a sauté dix mètres !

— Quel Jomini ?

— Celui qui est en première. Il a sauté dix mètres !

— Comment cela, dix mètres ?

— Oui, dix mètres, depuis le haut d'une échelle !

— Mais voyons, cela n'est pas possible, dix mètres, cela ferait la hauteur de la maison. Tu dois te tromper.

— Non, dix mètres, depuis le haut de la grande échelle qui est dans la salle de gym. Et même qu'ils avaient entassé tous les tapis au pied de l'échelle pour qu'il puisse sauter !

— Qui est ce Jomini ? demande maman.

— Le fils du douanier qui habite à la rue de la Posteê Il... Dix mètres, il saute dix mètres. Moi, j'arrive à sauter sept échelons. Mais c'est parce que je suis petit. Quand je serai grand... Une immense échelle, tout le monde regarde et applaudit.

— Mange ton dîner, Frédéric, il sera froid. C'est un très mauvais élève.

Dix mètres. Quand je serai grand, je sauterai, moi aussi. Sept échelons, combien est-ce que cela pouvait faire ? Trois ou quatre mètres, tout au plus. C'était décourageant.

— Papa, combien est-ce que cela fait, sept échelons ? Tu crois que cela fait quatre mètres ?

— ...

Le capitaine était debout à l'avant de son bateau. Les autres essayaient de se sauver avec les canots de sauvetage, mais lui n'avait pas voulu : puisque le bateau coulait, il voulait rester avec lui. Déjà, l'eau lui arrivait à la ceinture.

— Papa, tu crois que cela fait mal d'être noyé?

— Je n'en sais rien, moi. Ne pose pas toujours des questions idiotes, finis plutôt de dîner. Après, tu pourras sortir.

La Grand-Rue. Il n'y a presque personne. Les gens sont encore en train de manger. Le soleil brille. Il fait chaud. Les rayons caressent mes épaules nues. Etre aussi brun qu'un Indien ! J'aimerais pouvoir me promener tout nu pour être complètement bronzé. Le macadam était presque brûlant sous les pieds. Par endroits, il avait même fondu et repris sa couleur brillante. J'aimerais avoir les pieds endurcis comme du cuir et pouvoir courir sans chaussures dans la forêt.

Une porte qui s'ouvre : c'est le grand Jomini ! Culotte courte, espadrilles, chemise polo. Il a les cheveux coiffés en arrière, comme les hommes et il sifflote d'un air dégagé. Sa démarche est souple comme celle d'une panthère. Et l'on voit qu'il n'a peur de rien. Ce n'est pas lui qui pleurerait, s'il recevait le fouet. Dix mètres ! Et moi, je marche derrière lui. Papa avait dit que c'était un très mauvais élève, mais ce n'est pas vrai.

Frédéric força le pas. S'il allait se retourner. Il faut que je montre par mes yeux que je l'admire... Les garçons avaient formé le cercle et je me bats avec Alfred. C'est le grand Jomini qui arbitre. Comme cela, il ne pourra pas tricher. Un dernier coup de poing bien appliqué et Alfred tomba par terre, incapable de continuer. Jomini lui serrait la main. Maintenant, il me prendra avec lui. Le voilà qui descend le chemin Vert. A chaque pas, les muscles de ses jambes saillent, comme des cordes. J'aimerais bien lui ressembler. Il ralentit un peu. Il ne faut pas qu'il me remarque. Le voilà qui entre à la poste.

Frédéric s'installa de l'autre côté de la rue, contre le mur de la boulangerie. C'était chaud, à cause du soleil qui avait longtemps tapé dessus. La chaleur vous pénétrait par ondes et l'on sentait que l'on avait un corps à soi, souple et musclé, comme un bon instrument. Frédéric regarda ses épaules. Elles sont trop minces, pensa-t-il. Moi, si j'étais fouetté, je pleurerais. Le grand Jomini ressortit du bureau. A travers sa chemise entrouverte, on pouvait voir sa poitrine, large et bronzée. C'était un vrai garçon, lui. Il a quinze ans. C'est un grand. Moi, je n'en ai que neuf.

L'adolescent jeta un coup d'œil indifférent sur le gamin qui le dévorait des yeux. Il m'a regardé ! Il m'a regardé ! Mais il ne m'a pas vu, songea Frédéric, soulagé et déçu. Le voilà qui rentre chez lui.

Frédéric remonta le chemin Vert, entra dans le jardin en enjambant la barrière, prit ses armes et s'éloigna. La forêt était là, toute proche, où se trouvait Ruvensdal, habitée seulement par mille bruits de feuilles et de branches entrechoquées, mais qui pouvaient être des appels mystérieux, la rumeur d'une bataille, les chuchotements des avant-gardes ennemies. Bon neveu, disait Guillaume, vous allez périr. Même les plus féaux chevaliers consentent à rompre parfois d'un pas. Mais Vivien secouait la tête. Il préférait la mort au déshonneur. Frédéric tendit l'oreille. Il se passait là-bas quelque chose de formidable et de passionnant. La bataille avait peut-être commencé, sans lui. Ah ! que seulement il puisse arriver à temps, et non pas trop tard comme les bateaux qui forçaient en vain la vapeur pour aller au secours du Titanic. Il était sur cette route ensoleillée, avec de chaque côté les maisons plongées dans la torpeur de l'après-dînée, leurs contrevents mi-clos, comme des yeux perfides. Mais là-bas... Cette fois, il était sûr. Il se mit à courir de toutes ses forces. Les maisons défilaient à droite et à gauche. Puis ce fut la campagne.

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Le tourisme jurassien doit conserver son originalité

On parle beaucoup, chez nous comme ailleurs, des possibilités de développement touristique. C'est un problème d'une grande actualité au moment où la semaine de travail de cinq jours s'implante de plus en plus. On a peut-être trop tardé à prendre conscience de l'importance économique que pourrait représenter pour le Jura la mise en valeur de ses beautés naturelles. C'est ainsi que, devant les protestations populaires qui s'élevaient au moment où le Département militaire fédéral achetait le domaine des Pradières et quelques domaines avoisinants, on a vu les autorités cantonales plus enclines à expliquer les transactions qu'à tenter de les faire échouer. Pourtant le territoire en question représente une des plus belles corniches jurassiennes. La vue est magnifique, la flore des pâturages est aussi riche que variée, l'accès en est facile pour les piétons. On nous fera remarquer que des accommodements ont été trouvés, que le dimanche la circulation est libre, que les tirs ne se déroulent que durant certaines périodes. Ceci est exact, mais lorsqu'on veut attirer les touristes et surtout les vacanciers, on ne peut adjoindre au matériel de propagande une sorte de mode d'emploi qui indique les heures où il est possible de circuler sans danger, sans en faire un repoussoir pour ceux qui, comme l'énorme matranquillité. Ainsi, a été perdu au 50 % un des fleurons du tourisme du Jura neuchâtelois, une de ses têtes d'affiche.

La disparition successive de plujorité des estivants, recherchent la sieurs petits cafés de campagne, en se généralisant, pourrait, elle aussi, nuire au développement du tourisme pédestre. Il faudrait veiller à conserver ceux qui nous restent, et ne pas faire le vide et créer le désert, dans l'espoir de remplacer, par la suite, ces modestes et sympathiques guinguettes par des établissements plus luxueux, au style rustique fabriqué en série.

Nous devons prendre conscience de la nécessité de préserver l'avenir touristique de notre région et d'en étudier les possibilités de développement. Nous avons une grande chance à notre portée : nous y reviendrons une autre fois. E. Mls.

UN CHAUX-DE-FONNIER AURAIT ÉTÉ A BORD DU « TORREY CANYON ». — M. A.-F. Guillaume-Gentil, originaire de La Sagne, est né en notre ville, il est âgé de 39 ans, et « bourlingue » depuis longtemps sur les mers de notre globe. Il a déclaré à un de nos confrères qu'il se trouvait à bord du pétrolier « Torrey Canyon » en qualité de machiniste au moment de la catastrophe. Notre concitoyen se serait tiré d'affaire avec une brûlure à un genou. De passage à Neuchâtel, il aurait déclaré qu'il ne remonterait plus à bord d'un pétrolier !

CARNET DU JOUR

CORSO: 20.30 «Les Professionnels».
EDEN: 20.30, «Les Corrompus».
PALACE: 15.00 et 20.30, «Le Train»; 17.45 «Bande à Part».
PLAZA: 20.30, «La Diligence vers l'Ouest».
RITZ: 20.30, «Tant qu'on a la Santé».
SCALA: 20.30, «King-Kong».

Divers

SALLE DE MUSIQUE: 19.30, l'Orchestre de la Suisse romande, les chœurs de la radio et Pro Arte.
GALERIE DU MANOIR: exposition Anne-Marie Jacottet-Haesler.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: exposition Evard.

Pharmacie d'office

Pharmacie Coopérative, officine No 2, rue de la Paix 72.
Dès 22.00, le No 11 renseigne.

COMMUNIQUÉ

Au Cinéma Palace, cette semaine. — Un film d'une émouvante grandeur. Un hommage rendu aux résistants du rail. Grâce à eux, des divisions allemandes n'ont pu atteindre la zone de combat, des trains ont sauté, des dépôts de locomotives se sont volatilisés et pendant des mois et des mois, aux moments les plus pathétiques, l'ennemi a été privé par eux de sa liberté de mouvement. «Le Train», avec Burt Lancaster, Michel Simon, Jeanne Moreau. Tout est grandiose dans le «Train». Soirée à 20 h. 30. Sauf vendredi, samedi et dimanche, à 20 h. **Le Bon Film (culturel).** — En nocturne, vendredi, samedi et dimanche, à 22 h. 30; samedi et dimanche, à 17 h. 30: un «policier» vu par Jean-Luc Godard: «Bande à Part». En première vision, avec Anna Karina, Sammy Frey, Claude Brasseur. Un film moderne qui deviendra classique. 18 ans révolus. Et surtout, ne le manquez pas... (Au Cinéma Palace.)

AUX MAGASINS DE COMESTIBLES
Serre 59
et CHARLES-NAINE 7
IL SERA VENDU:
Palées
Filets de palées
Filets de perches
Filets de soles
Filets de carrelets
Filets de dorschs frais
Cabillauds
Truites vivantes et truites du lac
Champignons de Paris frais
Beaux poulets de Houdan frais
Beaux poulets hollandais le kilo, 6.50
Beaux petits coqs du pays
Belles poules
Beaux lapins frais du pays
Cuisses de grenouilles
Escargots
Se recommande:
F. MOSER
Tél (039) 2 24 54
On porte à domicile

Chronique locloise

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE. — Mardi, à l'assemblée générale de la Ligue contre la tuberculose, M. Robert Jéquier, président, a déclaré dans son rapport qu'il était nécessaire de continuer la lutte contre ce fléau qui n'a pas encore été vaincu. Notre pays — ce qui semble incroyable — demeure l'un de ceux qui a un pourcentage élevé en tuberculeux, comparé aux Etats qui nous entourent.

L'orateur a remercié ceux qui n'épargnent aucun effort dans cette lutte.

Après les rapports — qui furent adoptés — du médecin et du caissier, un exposé sur la vaccination au BCG, avec clichés sonorisés, intéressa vivement les participants. R. P.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «Une Femme en Blanc se révolte».
CINÉMA CASINO: «Le Facteur s'en va-t'en Guerre».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative.
(Dès 21.00, le No 11 renseigne.)

PERTE DE MAITRISE. — Hier, à 1 heure, un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule alors qu'il circulait sur l'avenue Léopold-Robert. La voiture s'est arrêtée contre un immeuble. Dégâts matériels importants.

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Le Tribunal de police a condamné :

M. J., manœuvre, à 10 jours d'emprisonnement, 100 fr. d'amende et 25 fr. de frais, par défaut, pour infraction à la LCR.

L. L., poseur de linoléum, de Peseux, à 10 jours d'emprisonnement et 25 fr. de frais, pour vol.

G. C., manœuvre, à Courroux, à 1 mois d'emprisonnement et 50 fr. de frais, pour vol.

J. I., apprenti appareilleur, à 200 fr. d'amende et 200 fr. de frais, pour homicide par imprudence.

F. B., typographe, à Tavannes, à 100 francs d'amende et 30 fr. de frais, pour infraction à la LCR.

A. R., manœuvre, à 50 fr. d'amende et 45 fr. de frais, pour ivresse publique.

RETRAITE FORCÉE. — Depuis une trentaine d'années, M. Paul Robert offrait des billets de la Loterie romande devant le Printemps et tous les Chaux-de-Fonniers le connaissaient. Hélas ! victime d'une chute et d'une légère commotion. M. Robert a dû interrompre son activité et il ne pourra pas la reprendre, vu son âge. Il est en effet — malgré son apparence juvénile — âgé de près de 77 ans. Nombreux seront ceux qui regretteront cette retraite forcée.

CHEZ LES FLEURISTES. — Pour la première fois dans l'histoire chaux-de-fonnière, les apprentis fleuristes de la région ont pu passer leurs examens de fin d'apprentissage dans notre ville, grâce aux locaux qu'a pu mettre à disposition le nouveau Centre professionnel de l'Abeille. (Jusqu'ici, les dits examens avaient lieu à Neuchâtel.) Huit candidats se sont présentés à l'épreuve (sept jeunes filles eu un jeune homme (Neuchâtel 4, La Chaux-de-Fonds 2, Noiraigue 1, Crémines J. B. 1). Tous, bien préparés, ont brillamment réussi. Le jury était composé de M. Schaer de Neuchâtel et de MM. Mottier et E. Turtschi de La Chaux-de-Fonds.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Neuchâtel: Gros déficit

La tendance à l'accroissement des dépenses communales se confirme à Neuchâtel, où le dernier rapport du Conseil communal au Conseil général laisse apparaître un déficit de 2 307 601 francs 70 dans les comptes de l'exercice 1966, soit 298 745 fr. 70 de plus que le déficit prévu au budget. Le total des dépenses s'est élevé à plus de 52 millions. Le Conseil communal souligne pourtant que des efforts ont été faits dans le sens de plus grandes économies, et que les rentrées d'impôts ont augmenté. Toutefois, le conseil laisse entendre que cet exercice doit être considéré comme transitoire et que la situation s'améliorera en 1967. « Wait and see », comme on dirait outre-Manche...

BOUDRY : Accident mortel évoqué au Tribunal. — Le Tribunal de police de Boudry a condamné hier un automobiliste de Rochefort, M. A. B., à 500 fr. d'amende et 170 fr. de frais. Le prévenu avait renversé et tué un enfant, en décembre dernier, à Bôle. Il fut établi que la petite victime s'était élancée imprudemment sur la chaussée, mais le Tribunal a retenu à la charge du conducteur l'excès de vitesse.

FLEURIER : Grave chute. — Hier, vers 13 h., deux ouvriers réparaient un store à la fabrique Jeannin. L'un d'eux, M. Y. Hodel, de Neuchâtel, est tombé par la fenêtre. Il souffre d'une fracture de la colonne vertébrale.

Bienne et la manifestation sur le Vietnam

A la veille de la journée d'information sur le Vietnam et de la démonstration prévue le 15 avril à Bienne, le Conseil de Ville (législatif) a voté la résolution suivante :

« Le Conseil de Ville (législatif) prend note qu'une manifestation pour la paix au Vietnam sera organisée le 15 avril 1967, à Bienne. Après les exhortations à la paix du secrétaire général des Nations Unies U Thant et du pape Paul VI, toute démarche en vue de la détente de la situation au Vietnam est à saluer. Le Conseil de Ville de Bienne exprime l'espoir que la manifestation suisse sur le Vietnam à la Maison biennoise des congrès contribue à la solution du dangereux conflit et se déroule dans la dignité. »

Appel du Parti socialiste

Après rapport et proposition de Daniel Graf, conseiller municipal, le Comité directeur du Parti socialiste de Bienne — représentant les sections du Parti socialiste de Bienne-Ville, Madretsch, Boujean, Mâche et Bienne romande — a voté, à l'unanimité, sous la présidence de Marcel Schwander, député au Grand Conseil, la résolution suivante :

« Le Comité directeur du Parti socialiste de Bienne soutient l'initiative du Mouvement suisse contre l'armement atomique d'organiser, le 15 avril 1967, à Bienne, une manifestation pour la paix au Vietnam et la détente internationale.

» Il s'agit de secourir les victimes innocentes d'une guerre meurtrière, mais il s'agit aussi d'amener les parties en cause à la table des négociations. La Suisse, en tant que petit Etat neutre, peut assumer les tâches morales d'une grande puissance. Tous les Suisses sont donc instamment invités à appuyer chaleureusement les démarches que le Conseil fédéral pourrait faire en faveur d'une cessation des hostilités, ce qui contribuerait à consolider la paix mondiale.

» Les habitants de Bienne et des environs, et tout spécialement les salariés et les membres du Parti socialiste, sont invités à participer à cette importante manifestation. »

TOUJOURS LES CABBRIOLEURS. — La vague de cambriolages se poursuit à Bienne. Hier, c'est dans une villa momentanément inoccupée, au chemin du Ried, qu'on a découvert un vol par effraction. Le montant et la nature exacts du cambriolage ne sont pas encore connus, mais on sait que des tirelires ont été emportées. Il y a quelques dégâts.

CHRONIQUE JURASSIENNE

CRÉMINES : Tué par le train. — Hier matin, un accident mortel s'est produit entre Crémines et Saint-Joseph. Le train quittant Moutier à 8 h. 56, pour arriver à Saint-Joseph à 9 h. 08, a happé M. Paul Kämpfer, 40 ans, marié, sans enfant, habitant Herzogenbuchsee. M. Kämpfer, contremaître de la Maison Integra, de Wallisellen, était occupé avec un collègue, M. W. Weber, aux travaux d'installation du système de sécurité pour le poste d'enclenchement d'une voie industrielle. Le mécanicien de la locomotive qui débouchait d'un virage à une vitesse de 60 km/h., remarqua, à une distance de 40 à 50 mètres, un homme qui, sur le bord de la voie, avait la tête légèrement enfouie dans les épaules, comme pour allumer une cigarette. Le bruit d'un compresseur qu'utilisait M. Weber à l'intérieur d'un abri en béton, aura sans doute empêché M. Kämpfer d'entendre l'arrivée du train. Bien que le mécanicien ait immédiatement actionné le signal avertisseur et les freins, le train ne s'arrêta qu'à 120 mètres du point de choc, où M. Kämpfer avait été touché par l'avant de la locomotive, avant d'être projeté à une vingtaine de mètres et tué sur le coup. Détail tragique : occupés depuis le mois d'octobre à des travaux dans ce secteur, M. Kämpfer et son collègue terminaient précisément, hier, la mise au point de leur installation. (w)

PORRENTRUY : Un dépassement qui coûte cher. — Près de l'aérodrome de Porrentruy, sur la route de Courtedoux, un automobiliste français a perdu hier après midi la maîtrise de sa voiture en effectuant un dépassement. La machine sortit de la route et fut mise hors d'usage. Le conducteur n'est pas blessé, mais les dégâts s'élèvent à 6000 fr. environ.

VENDLINCOURT : Noces d'or. — M. et Mme Charles Boinay-Henry viennent de fêter à Vendlincourt le 50e anniversaire de leur mariage.

BONCOURT : Le maire à l'honneur. — M. Léon Burrus, industriel et maire de Boncourt, vient d'être nommé par le Conseil fédéral membre du Conseil d'administration de la Banque Nationale.

CRÉMINES : Pied écrasé. — M. R. Minder, fonctionnaire à la Compagnie de chemin de fer du Moutier-Soleure, a eu le pied gauche écrasé par une barre de fer de 120 kg. qu'il déchargeait en gare de Crémines. (w)

TAVANNES : Une auto brûle. — Hier matin, en ouvrant son garage dans la rue des Jardinets, à Tavannes, M. P. Studer remarqua qu'une épaisse fumée s'échappait de sa voiture. Il la poussa à l'extérieur et ouvrit le coffre de l'auto. Au même instant une déflagration se produisit et la machine brûla complètement. Les portes du garage ont également souffert du feu.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

Les jours de congé: Résolution de la FOMH

Réunis en assemblées générales des groupes locaux de la section FOMH de Saint-Imier et environs, les sociétaires ont pris connaissance du rapport présenté par leur secrétaire concernant l'octroi des jours fériés dans les régions protestantes du canton de Berne.

Ils regrettent fort qu'aucune solution satisfaisante ne soit intervenue à la suite des entrevues entre la délégation patronale et la FOMH.

Ne peuvent admettre la discrimination imposée entre ouvriers de l'industrie horlogère par le payement de sept jours fériés dans les régions protestantes et huit pour les régions catholiques, se répercutant parfois au sein d'une même entreprise.

Estiment que cette façon de procéder non favorable au principe de la bonne foi et du maintien de la paix du travail, divise le monde ouvrier alors que chacun devrait être traité sur pied d'égalité.

Appuient la décision des responsables FOMH de soumettre la question à l'arbitrage du Tribunal horloger.

Espèrent que le Tribunal arbitral donnera raison à la thèse FOMH dans l'interprétation de l'article 12 de la réglementation des jours fériés.

Demandent au patronat de faire preuve de plus de souplesse à l'avenir dans le but du maintien du régime conventionnel basé sur la bonne foi, évitant tout acte propre à troubler les bonnes relations entre employeurs et travailleurs.

DROIT AU LOGEMENT. — Les citoyens qui n'auraient pas encore signé cette initiative peuvent le faire au bureau de la FOMH, rue du Midi, ou auprès du président du Comité d'action, M. G. Erard, Champ-Meusel 8.

VOTATIONS CANTONALE ET COMMUNALE. — Le Parti socialiste recommande à ses membres, à ses sympathisants et aux électeurs en général d'accepter les trois arrêtés populaires et les deux lois cantonales, soit de voter cinq fois oui, le week-end prochain.

Sur le terrain communal, il recommande d'approuver les deux modifications au plan de zone et d'alignement du quartier sud-ouest (construction de deux tours de onze étages, d'une de neuf étages et de garages par la maison Flückiger & Cie, et d'une colonie d'habitations en faveur de personnes âgées), ainsi que l'emprunt de 60 000 fr. pour l'achat d'une parcelle de terrain de 4000 m² occupée présentement par les ordures ménagères, soit de voter trois fois oui.

En marge du Conseil général de Saint-Imier

En complément du compte rendu publié lundi, relevons que le législatif s'est encore occupé du décompte de la filtration des eaux de Cormoret. Le socialiste Weber a proposé de refuser le décompte. Selon lui, les responsables devraient être appelés devant le Conseil général pour renseignements.

De l'avis du maire Delaplace, l'ancienne Commission de vérification et l'ancienne Commission des Services techniques devraient pouvoir, après contacts avec le directeur et le comptable, éclaircir cette affaire, présenter un rapport et, si ce dernier ne donne pas satisfaction, il y aurait lieu de procéder suivant la proposition Weber (soc.). Celui-ci demande qu'un delai de un à deux mois soit imparti pour liquider cette affaire. C'est à l'unanimité que la proposition Delaplace a été adoptée.

*

Au nom du groupe socialiste, Lehmann recommande l'approbation du décompte de construction du stand de tir, qui, sur une dépense totale de 196 300 fr. 90, laisse un montant non utilisé de 38 fr. 90. Le décompte a été adopté à l'unanimité.

*

Le maire Delaplace (soc.) a demandé que le conseil se rassemble entre le 20 et le 25 avril pour l'examen des points suivants : 1. Construction de la route de La Goule, dont le projet est bientôt prêt à être exécuté ; 2. Prendre connaissance dans le détail des travaux qui devront être exécutés par les services publics à la route de La Clé, par suite du projet Flückiger & Cie. Le coût de l'ensemble des travaux se montera à environ 1 400 000 fr. ; 3. Echange éventuel de terrain avec la bourgeoisie, si elle est d'accord. Le Conseil municipal est d'avis que nous devrions pouvoir échanger le chemin qui conduit des Longines au stand de tir, appartenant à la bourgeoisie, contr un chemin communal situé entre le pont et la route des Pontins.

*

Revenant aux Services techniques, le maire a déclaré être intervenu plusieurs fois pour retenir certaines personnes dans l'entreprise et qu'un gros effort doit être fait pour trouver un nouveau personnel. La décision préfectorale au sujet de la plainte pour non-réélection du directeur des Services techniques a été en faveur du Conseil municipal. En outre, des ennuis ont été constatés après l'établissement des inventaires.

*

Le municipal socialiste Junod a donné des renseignements au sujet des stations de couplage rue de la Serre—Champ-Meusel—route de Tramelan. Pour n'avoir pu trouver le terrain nécessaire à la rue de la Serre, une desdites stations a dû être installée dans un local de la Société Immobilière route de Tramelan, moyennant location mensuelle de 120 fr. Un crédit de 85 000 fr. était à disposition pour celle de Chamj-Meusel. Il existe à ce jour un dépassé du double et toutes les factures n'ont pas encore été payées.

Rollier a demandé à être renseigné sur l'appareillage de ces stations qui, suivant les bruits qui courent, serait trop luxueux. Il serait nécessaire de placer des hommes de métier dans la Commission des Services industriels ; ils donneraient un avis valable sur tous les projets présentés à la direction.

coop

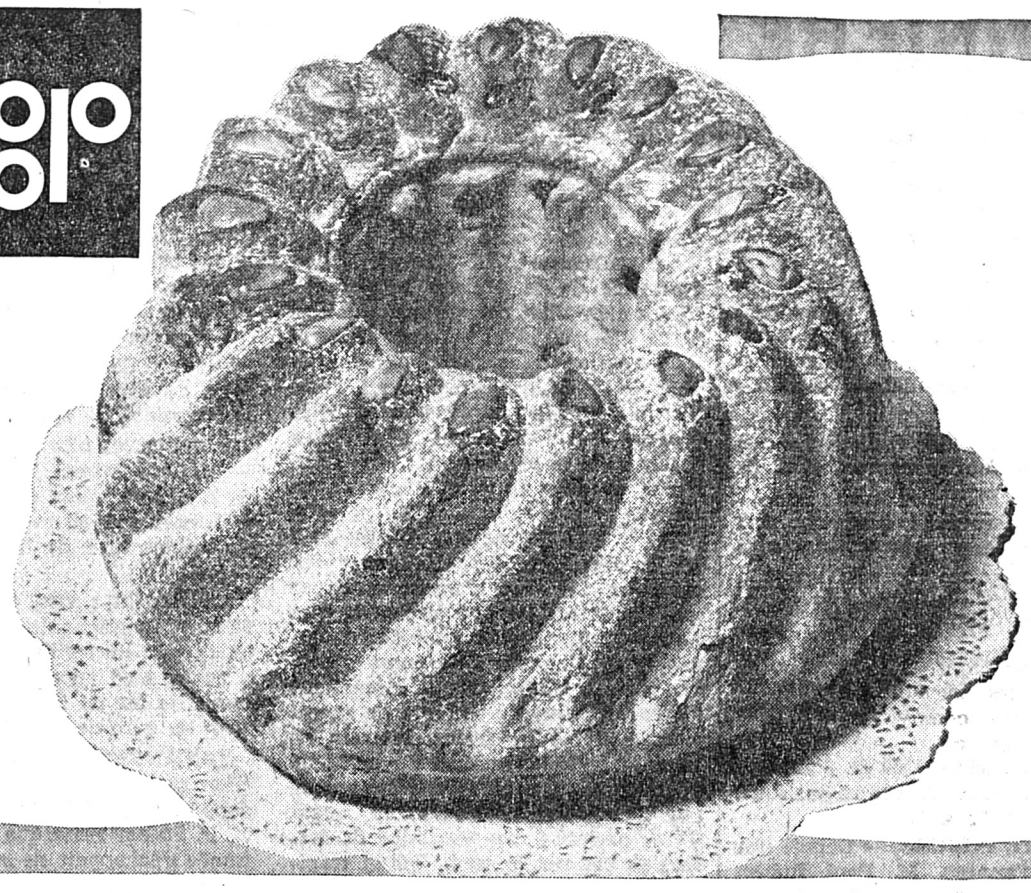

COOP — VOTRE AVANTAGE

GUGELHOPF citron

LA PIÈCE 1.75

VENDREDI:	TOURTE PRÉSIDENT	2.80
	CAKE JAMAIQUE (AU RHUM)	2.80
	ROULADE PISTACHE	2.50
SAMEDI:	PAIN TORTUE	2.—
	GATEAU POLONAIS	2.50
	Grand choix de canapés et sandwiches	

BASKETBALL
Pavillon des sports
LA CHAUX-DE-FONDS
Vendredi 7 avril

A 20 h. 15: championnat suisse ligue A féminine Olympic - Fémina Lausanne
A 21 h. 15: championnat suisse ligue A masculine

Olympic — BIRSFELDEN

PRIX D'ENTRÉE :

Messieurs	Fr. 2.—
Dames et étudiants	Fr. 1.50
Enfants	Fr. 0.50

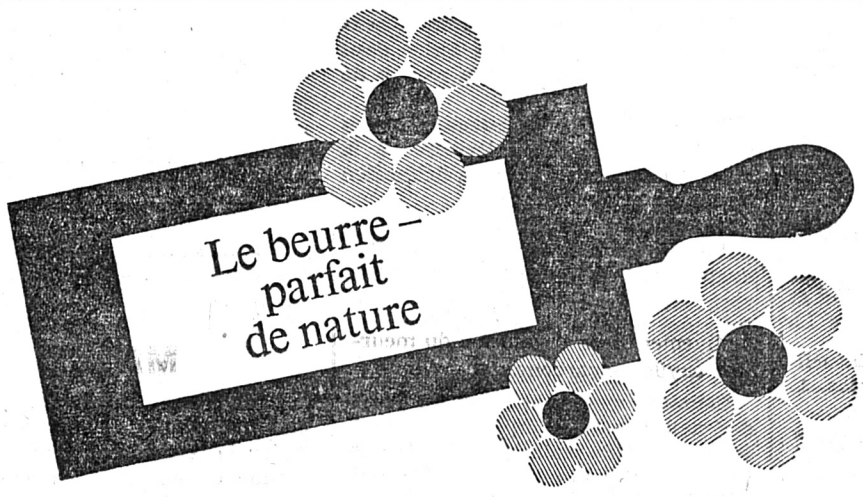

ARTICLES HYG.

1re qual., 12 p. 4.50; lubrifié, 12 p. 6.50; assort., 24 p. 10.—.

Expéd. discrète et rapide par

F. Widmer, case 54, Grand-Rue, 3000 Berne 8.

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat, vente échange — Librairie place du Marché, tél. 2 33 72

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

5 avril 1967

Naissances

Sciboz Jacqueline-Pierrette-Myrtha, fille de Jean-Pierre, boîtier, et de Monique-Angèle-Marguerite née Baume.

Monnin Valérie, fille de Willy-Ernest-Italo, employé de bureau, et de Jacqueline née Augsburger.

Maire Gilles-Olivier, fils de Charles-Albert, agriculteur, et de Gilberte-Thérèse née Guillaume-Gentil.

Marchand Florence - Marguerite, fille de Charly - René, commis, et de Marie - Jeanne née Vuille-Bille.

Franchini Alexandre-Giovanni, fils de Giovanni, monteur, et de Martha née Allenbach.

Pellet Catherine-Renée, fille de Maurice-Gaston-Jean, employé de commerce, et de Gisèle-Marie-Marcelle née Schmidt.

Von Dincklage Stefan, fils de Malte, mécanicien, et de Rosmarie née Haefeli.

Robert-Charrue Catherine, fille de Michel, agriculteur, et d'Eliane née Jeanneret-Gris.

Schaller David-Frédéric-Jules, fils de Marcel-Gaston-André, mécanicien, et de Rita-Agnese née Piatti.

Gagnebin Véronique-Brigitte, fille de Freddy-Claude, agent technique, et de Josette-Madeleine née Perret.

Cattin Olivier-René, fils d'Henri-René-Louis, boîtier, et de Monique-Juliette née Rebetez.

Promesses de mariage

Jacot Eric, agriculteur, et Hänni Katharina.

Gerber Bernard-Paul, technicien horloger, et Künze Ruth-Anna-Friedhild.

Grosso Michele, ébéniste, et Tartari Pia-Rosa.

Lattarini Sergio, mécanicien, et Bofelli Franca-Camilla.

Décès

L'enfant Schaller David-Frédéric-Jules, né le 2 avril 1967 (Cheminots 1).

Glasson née Haymoz Angèle-Berthe, ménagère, veuve de Gaston-Gustave (Paix 47).

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

5 avril 1967

Promesses de mariage

Jornod Eugène-Alfred, monteur en chauffage, et Widmer Véréna.

Burgat Blaise-Renaud, radio-électricien, et Matthey Yolande.

Neuenschwander Claude-André, compositeur typographe, et Palm Berit-Ingegerd.

Parc des sports — La Chaux-de-Fonds
Dimanche 9 avril 1967, à 15 h.
Championnat suisse de LNA

YOUNG-FELLOWS

Match des réserves à 13 h. 15

Prix habituels des places

LOCATION :
Grisel, tabacs, av. L.-Robert 12, tél. 2 23 73
Manzoni, tabacs, Charrière 12, tél. 3 24 35

LOTERIE ROMANDE
plus que 2 jours!
à JUSSY (GE)
054

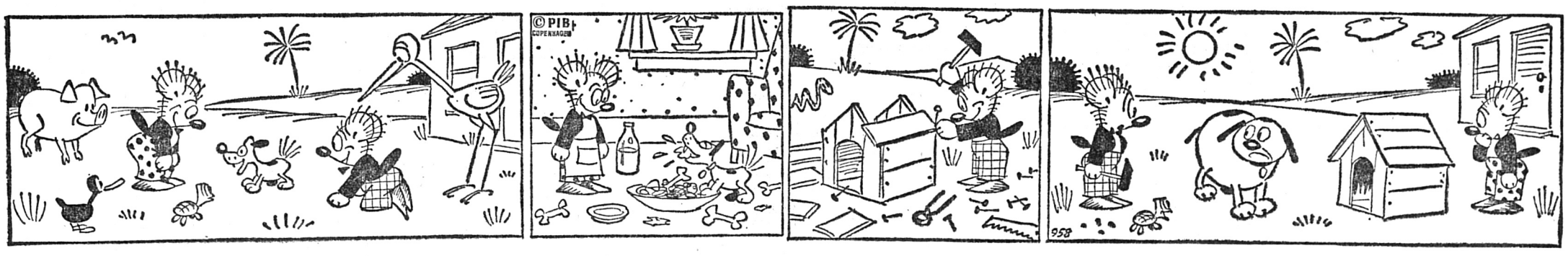

LES AVENTURES DE
Bim et Bam

Bim et Bam viennent d'acheter un bébé chien et passent tout leur temps à s'occuper de lui. Ils veulent absolument qu'il soit heureux et ils se répartissent les tâches pour s'occuper de lui : Bam lui fera sa pâtée et Bim lui construira une niche.

— Mange bien, mon petit ami, pour devenir beau, grand et fort, dit Bam en lui servant de bons os à moelle, des biftecks et des vitamines en pilules.

Le chien grandit effectivement de plus en plus et Bim travaille toujours à faire la niche. Cela prend du temps, mais un beau jour elle est bel et bien terminée et a l'air splendide. Bim est très fier de son œuvre, comme Bam l'est de la santé du chien. Mais entretemps le chien est devenu tellement gros que la niche est beaucoup trop petite pour lui.

— En voilà une idée de lui donner autant à manger ! maugrée Bim en colère. J'ai fait tout ce travail pour rien !

LA VALLÉE: UN GRAND DEUIL

La section socialiste de la Vallée vient de perdre, mardi 3 avril, l'un de ses membres parmi les plus anciens, les plus fidèles et les meilleurs.

Marc Guignard en effet nous a quittés pour toujours et la peine ressentie est immense, car ce fut un citoyen hors série.

Né en 1896, notre ami Marc s'en vint très tôt au mouvement de gauche, alors nommé Union ouvrière. Horloger de formation, il dut subir les crises successives qui secouèrent cette industrie ; il s'en alla sur les chantiers de chômage où il se fit remarquer par sa bonne humeur et comme cuisinier de l'équipe. Mais plus que les difficultés matérielles, c'est son esprit humanitaire, sa bonté profonde qui le poussèrent à s'intéresser au monde ouvrier alors assez mal nanti.

Elu conseiller communal très jeune, il passe à la Municipalité en 1929 ; il devait y rester 33 ans, dont 20 en tant que seul socialiste. Peu causeur, mais doué d'un grand esprit de réflexion, il ne s'exprimait qu'à bon escient et ses propos étaient toujours le bon sens même. Il fit aussi partie de la Commission scolaire pendant un quart de siècle, et fut longtemps secrétaire du conseil de sa fraction de commune. Mais c'est cependant sur le plan musical que Marc Guignard a le plus œuvré pour sa région. Doué lui-même d'une magnifique voix de baryton, il fut à plusieurs reprises soliste d'opérettes et de concerts. Il en faisait aussi profiter ses amis, et ce n'est pas sans émotion que le soussigné qui fut 13 ans son collègue se remémore les parties familières où il plongeait dans le ravissement une assistance recueillie. Mais ses dons de la musique ne se bornaient pas à sa voix ; il l'avait dans le sang cette musique, et il fut un directeur de grande valeur : 46 ans à la tête de la Chorale de l'Orient qu'il conduisit très haut, plusieurs lustres au pupitre du Chant sacré du Sentier et du Chœur mixte du Lieu, membre du Comité des chanteurs vaudois, voilà qui illustre le dévouement de celui qui n'est plus.

Il avait aussi une culture générale très vaste, connaissait sa langue française aussi bien qu'un professeur, et s'exprimait en vers avec la même facilité que dans sa prose, ce qui n'est pas peu dire.

Avec Marc Guignard disparaît un socialiste authentique, dont les nombreuses qualités ne furent égalées que par sa modestie.

Ses camarades, ses chanteurs et toute la population sont attristés par le départ de celui qui fut au sens absolu du terme un grand monsieur.

P. B.

LONAY : Au Conseil communal. — Lors de la séance du Conseil communal du 20 mars écoulé, les socialistes ont accepté : a) la réfection du chemin « En Croix » ; b) l'extension du réseau des égouts ; c) le règlement sur les égouts ; d) un changement de zone en Saint-Jean.

Le groupe socialiste a exprimé certains vœux :

— établir prochainement un plan directeur d'agrandissement des chemins ;
— limiter le tonnage pour les véhicules en transit ;
— nettoyer le Flon.

Le groupe a déposé la motion que voici :

« Le groupe socialiste du Conseil communal de Lonay demande que soit étudié un plan d'aide communale encourageant les soins dentaires. Cette aide serait basée sur un barème selon le revenu imposable. »

Lors du développement de la motion, les socialistes ont expliqué que le système en vigueur de l'aide accordée de cas en cas ne donne plus satisfaction : les citoyens ignorent que l'aide existe, ils préfèrent refuser les devis plutôt que de réclamer une aide communale ; ils n'envoient pas les enfants en âge préscolaire à la caravane. Certains membres du conseil et de la Municipalité se sont égarés sur les détails d'application du système afin de mieux noyer notre idée. Ces arguments n'avaient rien à voir avec l'acceptation du principe. Selon les renseignements du syndic, les frais se seraient élevés à environ 500 à 600 francs par an. Au vu des résultats (16 oui contre 21 non) nous osons espérer que la majorité du conseil n'est pas farouchement contre tout progrès social.

Apéritif à la gentiane
SUZE
à faible degré alcoolique

Au Conseil municipal de la ville de Genève

Sous la présidence de M. Olivet (rad.), les conseillers municipaux ont siégé, mardi soir, pour l'avant-dernière fois de la législature qui se meurt.

En début de séance, le maire, M. Rochat, a donné lecture de deux communications du Conseil administratif ; la première, à propos de la place du Molard qui ne pourra pas être fermée dans l'immédiat, en raison des problèmes de circulation et des démolitions effectuées dans les environs ; la seconde, concernant une question d'H. Livron (soc.) sur la CGTE.

Il n'est pas donné suite à d'autres questions de conseillers qui se sont trompés d'adresse, les problèmes évoqués étant l'affaire des autorités cantonales. (Ne mélangeons pas les bidons, réd.)

Cl. Ketterer, conseiller administratif, chargé des travaux, fait également quelques communications sur les travaux en cours au quai de l'Ecole-de-Médecine. Quant à l'aménagement du quai du Seujet, le Conseil administratif a décidé, sur invitation du Département des travaux publics, de surseoir à toute décision définitive, le dossier étant examiné par les Commissions des monuments et des sites et d'urbanisme, toutes deux extra-parlementaires.

Après ces premières communications, le président Olivet rend hommage à la mémoire du commandant Hugo Bolli, dont on connaît la fin tragique, et l'assemblée se lève à la mémoire du disparu.

UNANIMITÉ

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve :

— le crédit de 500 000 francs pour une patinoire à ciel ouvert, qui en définitive ne coûtera rien aux contribuables puisque le montant demandé est couvert par trois annuités du Sport-Toto ;
— le crédit de 900 000 francs pour l'aménagement du populaire quartier de Saint-Gervais ;
— l'emprunt de 15 millions, dont les conditions seront celles fixées par le Cartel des banques ;
— le crédit pour la souscription de 1511 actions de la Swissair, soit 604 000 francs.

Plusieurs propositions du Conseil administratif ont été renvoyées à l'examen de commissions, en particulier le crédit de 15 000 francs pour le capital garanti du Concours hippique international. La droite propose d'augmenter ce crédit ; la gauche, par la voix d'A. Baudois (soc.) estime que les organisations peuvent trouver des recettes dans leurs milieux.

Les conseillers municipaux de la ville de Genève ont pris connaissance de la regrettable initiative lancée par un petit groupe de citoyens dans un esprit d'hostilité à l'égard des institutions internationales et des fonctionnaires internationaux qui sont les hôtes de Genève.

CONTRE LA XÉNOPHOBIE

Les conseillers municipaux de la ville sont conscients et convaincus du préjudice moral et matériel considérable que cause d'ores et déjà à notre cité, tant sur le plan national qu'à l'étranger le lancement de cette initiative, et ils manifestent hautement leur désir et leur volonté de conserver à la ville de Genève son rôle de cité pratiquant, avec l'aide des autorités fédérales, une large politique d'accueil à l'égard des organisations internationales.

C'est pourquoi tous les groupes politiques représentés au Conseil municipal de la ville, à l'unanimité de leurs membres, engagent solennellement les citoyens de la ville de Genève à ne pas donner leur appui à l'initiative lancée par le Groupement pour les droits de Genève.

Signé : Claude Segond (lib.), Charles Berner (rad.), Dagobert Brun (c.-s.), André Baudois (soc.), Edmond Gilliéron (pop.).

La pollution de l'air

La sagesse vient de la bouche (ou du nez) des enfants

On nous écrit :

L'autre jour j'ai croisé deux petites filles qui se tenaient délicatement le nez. Vous pouvez supposer que c'était parce qu'elles passaient devant un magasin de poissons ou une boucherie. Non pas! Ces magasins sont dans leur grande majorité d'une tenue exemplaire, les dispositions du service de salubrité publique veillant à la chose. L'explication la voilà : tout le long de cette grande artère des voitures innombrables attendaient le feu vert, pendant ce temps déversaient dans l'atmosphère leurs émanations. A un point que mes deux petites filles par leur geste marquaient une protection qui, pour être silencieuse, n'en était pas moins silencieuse.

Trop jeunes pour exprimer autre chose que le désagrément que leur causait l'odeur, elles ne savaient pas que ces mêmes émanations compromettaient également dangereusement leur santé, car outre la pollution générale de l'air à laquelle la circulation contribue généreusement, c'est en effet en tournant au ralenti que le moteur produit les gaz les plus nocifs. Ainsi, ces innocentes défendaient instinctivement leur organisme du meurtrier oxyde de carbone.

Hélas, nous subissons tous les mêmes dangers. Pourtant on nous assure que « les organes intéressés suivent de très près cette question ». Dans une communication du Conseil d'Etat en date du 8 novembre 1965, on lit que :

« La Commission des pétitions avait demandé au Conseil d'Etat d'écrire au Conseil fédéral pour que soient prises les dispositions nécessaires pour lutter contre la pollution de l'air par les véhicules automobiles. C'est chose faite depuis le 1er juillet 1966. Ainsi, il a été demandé que la future ordonnance technique concernant l'équipement des véhicules automobiles contienne les dispositions jugées utiles sur les pots d'échappement et que des prescriptions visant le réglage des moteurs soient insérées dans la réglementation relative à l'expertise des types et au contrôle subséquent des véhicules automobiles. »

Depuis lors, le Conseil d'Etat a reçu du Département fédéral de l'intérieur une circulaire adressée à tous les gouvernements cantonaux traitant de l'ensemble des problèmes posés par le bruit et les émanations en vue de compléter sur ce point la législation fédérale. Il est intéressant de noter à ce sujet que selon l'avis de la Commission fédérale de l'hygiène de l'air, citée dans ce document, la Confédération dispose d'ores et déjà, en matière de circulation de véhicules à moteur, de la base constitutionnelle lui permettant de prendre les mesures d'ordre législatif nécessaires pour lutter contre la pollution de l'air par les engins motorisés...

C'est fort bien. Mais le commun des mortels ne comprend pas pourquoi cinq mois après cette excellente déclaration aucune amélioration ne semble avoir été apportée à ce problème : au contraire, puisque le nombre des véhicules à moteur est en progression constante, chaque jour que Dieu fait la situation s'aggrave.

Il est grand temps d'appliquer les dispositions prévues : ce n'est pas seulement un devoir humanitaire, c'est aussi une nécessité pressante. Qu'on n'oblige pas les enfants de se tenir le nez dans les rues de Genève !

Excusez !

Elizabeth TAPPER.

GENÈVE : Vingtième anniversaire de la Commission économique pour l'Europe (Nations-Unies). — A l'occasion du 20e anniversaire de la Commission économique pour l'Europe (Nations-Unies), un bureau de poste spécial fonctionnera le mercredi 12 avril 1967 au Palais des Nations, à Genève, dans la Salle des Pas Perdus, où sera organisée une exposition philatélique par l'Office des Nations-Unies. Les guichets seront ouverts de 9 h. à 18 h., sans interruption. Ce bureau s'occupera uniquement du dépôt d'objets de correspondance inscrits ou non inscrits (sans les envois exprès) et de la vente des timbres-poste ordinaires, des timbres de service de l'ONU, de l'OMM et des enveloppes spéciales de la manifestation. Un timbre à date spécial « 1200 Genève, Commission économique pour l'Europe, Nations-Unies, 1947-1967, 12. 4. 67 » sera utilisé pour l'oblitération des envois.

GENÈVE

Le Département de justice et police a le profond regret de faire part du décès du

MAJOR

Hugo BOLLI

Commandant de la gendarmerie
Commissaire de police

Le culte sera célébré en la cathédrale de Saint-Pierre, le vendredi 7 avril 1967, à 15 h. 30.

Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie.

Le conseiller d'Etat chargé
du Département de justice et police:
HENRI SCHMIDT

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.00, 16.10, 18.00 20.00, 22.10 — 16 ans
Première vision
... inspiré du roman de Victor Hugo, voici César et Lucrèce Borgia dans
L'HOMME QUI RIT
J. Sorel, Lisa Gastoni, Edmund Purdom
Eastmancolor - Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 17 00, 20.30 — 16 ans
Prolongation
Grande première vision — En couleurs
PHARAON
«C'est sans doute le meilleur film présenté à Cannes. Une grande œuvre et des couleurs rarement vues au cinéma.» («Journal de Genève».)
Barbara Bryl, Jery Selnik, Ch. Mikolajew

Atlantic T. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Grande première
Franck Blanche et Claude Rich réunis dans un feu d'artifice d'une irrésistible drôlerie
LES COMPAGNONS DE LA MARGUERITE
Catherine Darcy, Michel Serrault

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Première vision
Français Scope - Couleurs
L'Interpol contre le gang des diamants
LES DIAMANTS DU MÉKONG
avec Philippe Lemaire et Brad Harris
Des balles et de la dynamite... de la violence et de la haine !

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17 00, 19.00, 21.00 — 18 ans
Première vision suisse romande
L'histoire d'une passion illicite
MA SŒUR... MON AMOUR
La sœur: Bibi Anderson - Le frère: Per du maître suédois Vilgot Sioman
Oscarsson — Vers. orig. s.-t. franç./all
Faveurs suspendues à 21.00

Capitole Tél. 22 51 52
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Première vision
Un film de Vittorio de Sica
LE RENARD S'ÉVADE A 3 HEURES
avec Peter Sellers, plus comique que jamais Victor Mature et Britt Ekland
Panavision - Couleurs Deluxe

Cinéac Tél. 22 74 99
Permanent 14.00-23.00 — 7 ans
Un petit chef-d'œuvrre de Walt Disney
LE VIEIL HOMME ET LE LYNX
L'étrange amitié d'un vieux chasseur solitaire et d'un lynx cruel...
Au programme: 4 dessins animés, Fox-Actualités et Ciné-Journal Suisse

Colisee Tél. 32 51 25
14.30, 17.00, 20.30 — 18 ans
La dernière œuvre de la trilogie d'Ingmar Bergmann (opus 3, suite et fin)
Un chef-d'œuvre impertinent
LE SILENCE
avec Ingrid Thulin, Gunnel Lindblom
Version originale sous-titrée

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Grande première vision suisse romande
Un film d'action explosif, captivant, à vous couper le souffle - Technicolor
LE GENTLEMAN DE LONDRES
Warren Beatty, Susannah York, Clive Revill, Eric Porter - La plus magistrale escroquerie du siècle

Lido Tél. 23 21 44
Nouvel horaire: 5 séances:
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.10 — 18 ans
En grande première
Le dernier JEAN-LUC GODARD
MASCULIN FÉMININ
Le sexe et la jeunesse de la France d'aujourd'hui ! Avec Jean-Pierre Léaud, Chantal Goya

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Première vision
Français - Panavision - Couleurs
L'histoire exceptionnelle du fameux aventurier renégat
ALVAREZ KELLY
William Holden, Richard Widmark,
Une action impétueuse... De belles intrigantes... De fortes émotions

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 17.00, 20 30 — 12 ans
En version intégrale, le chef-d'œuvre de Jean Renoir
LA GRANDE ILLUSION
avec Eric von Stroheim, Jean Gabin, Pierre Fresnay
Parmi les 12 meilleurs films de tous les temps...

Montchoisi Tél. 26 05 87
Farbfilm - Erstaufführung
Geneviève Cluny, Corny Collins, Gunnar Möller, Peter Kraus
WENN MAN BADEN GEHT AUF TENERIFFA...
Ein bezaubernder Farbfilm, voller Lebensfreude und Freundschaft in einer der schönsten Gegenden der Welt

Palace Tél. 22 13 30
14.00, 16 10, 18.00, 20.30 — 7 ans
4e semaine
Le plus grand succès de Walt Disney, avec Dean Jones et Suzanne Pleshette
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS
«Nom d'un chien quelle comédie !»
Technicolor - Parlé français

Rex Tél. 25 43 31
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 18 ans
Première vision
Sous le ciel de Corse, «deux seigneurs du hold-up»...
PAS DE PANIQUE
Alain Barrière, Pierre Brasseur, Sylvia Solar, Pierre Massimi
Dyaliscope

ROMANDIE 25 47 64
14.30, 20.15 — 16 ans
Seizième semaine - Parlé français
Sur écran géant vistarama 70 mm.
LE DOCTEUR JIVAGO
Les billets réservés non retirés à 19.30 seront vendus

City-Pully Tél. 28 69 69
20.30 — 16 ans
Quelques jours seulement:
PROLONGATION
de la trilogie d'Ingmar Bergman, op. 2
LES COMMUNIANTS
avec Ingrid Thulin, Max von Sydow, Gunnar Björnstrand (Suite de l'opus 1)
Version originale sous-titrée

Corso-Renens Tél. 24 90 35
20.30 — 16 ans
LES TROIS SOLDATS DE L'AVENTURE
Parlé français
Yul Brynner, R. Widmark, G. Chakiris

CAVE DE RENENS
Rue de la Mèbre — A. Ray

Offres spéciales :

Spiritueux	le litre, verre en plus
Eau-de-vie de fruits	7.80
Marc vaudois	8.30
Eau-de-vie de lie	8.50
Eau-de-vie de pomme pure	8.50
Marc du Valais, vieux	8.50
Eau-de-vie de poire	8.80
Chrüter	9.50
Pruneau	10.50
Eau-de-vie de genièvre	10.80
Grappa	10.90
Eau-de-vie de vin	11.—
Rhum Martinique	13.80
Eau-de-vie de pomme de terre	14.20
Kirsch étranger	15.50
Rhum Jamaïque	15.50
Alcool fin	18.50
Gentiane du Jura	18.50
Kirsch vaudois	18.50
Cognac Carte d'Or	19.75
Kirsch de Zoug	19.80
Schlichte	19.95
Cognac Charentais ***	21.—

Par 10 litres, rabais de 10 ct. par litre

Tous les vins

Il suffit de téléphoner au 34 17 95 ... nous vous apporterons tout à domicile !

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Berlin: Des bombes attendaient M. Humphrey

Onze personnes soupçonnées d'avoir préparé un attentat contre le vice-président Humphrey, ont été arrêtées mercredi soir par la police de Berlin-Ouest. Ces conjurés auraient eu l'intention, selon la police d'attenter « à la vie ou à la santé du vice-président des Etats-Unis ». Les personnes arrêtées sont en majorité de jeunes étudiants appartenant au groupe d'extrême-gauche des étudiants socialistes (SDS). Des bombes de fabrication artisanale, contenant un produit chimique, ont été notamment saisies au domicile des conjurés. M. Humphrey est attendu cet après-midi à Berlin.

Hier, le vice-président américain était à Bonn, où il s'est entretenu avec le président Lübke et le chancelier Kiesinger, en présence de Willy Brandt, ministre fédéral des Affaires étrangères, qui venait de rentrer. Les entretiens ont été « fructueux » et « amicaux », précise-t-on. Aujourd'hui pendant que M. Humphrey sera à Berlin, le cabinet fédéral discutera pour la première fois du projet de traité de non-dissémination.

Notons enfin que durant les entretiens de Bonn, une cinquantaine de pacifistes allemands ont manifesté pour l'arrêt des bombardements américains au Vietnam et le retrait des forces de Washington du Sud-Est asiatique.

Italie: Médecins et greffiers en grève

Les 20 000 médecins des hôpitaux italiens ont commencé jeudi matin une grève d'une durée indéterminée pour appuyer leurs revendications. Celles-ci portent notamment sur l'approbation d'un projet de loi prévoyant l'intégration des « internes temporaires » et sur l'application des augmentations de salaires. Les services d'urgence seront assurés. D'autre part, l'activité de la justice italienne risque d'être paralysée longtemps, les greffiers des tribunaux, en grève depuis mardi, ayant annoncé mercredi qu'ils poursuivraient leur mouvement. Les greffiers, au nombre de près de 7000, avaient déclenché mardi une grève nationale de quatre jours pour obtenir la réorganisation de leur profession et le paiement de toutes les heures supplémentaires.

Vietnam: En sortira-t-on?

« Les perspectives actuelles d'un règlement pacifique du problème vietnamien sont aussi éloignées qu'il y a un an », a notamment déclaré mercredi U Thant, secrétaire général de l'ONU, au cours d'un déjeuner offert en son honneur par l'Association des correspondants accrédités auprès des Nations Unies, à Genève.

Le Front national de libération du Vietnam du Sud a rejeté les dernières propositions de paix du secrétaire général. Hanoi n'a pas encore répondu.

Enfin, le Gouvernement de Ceylan a proposé à Hanoi, par l'intermédiaire de l'ambassadeur, que des représentants du nord, du sud, et du « Front national de libération », se réunissent d'abord afin d'établir les préconditions à des entretiens de paix, sans intervention d'autres nations. Dans un deuxième temps, une vaste conférence se réunirait pour discuter du règlement définitif du problème. Ces réunions pourraient se tenir à Ceylan. On ignore encore le sort réservé par les intéressés à cette proposition.

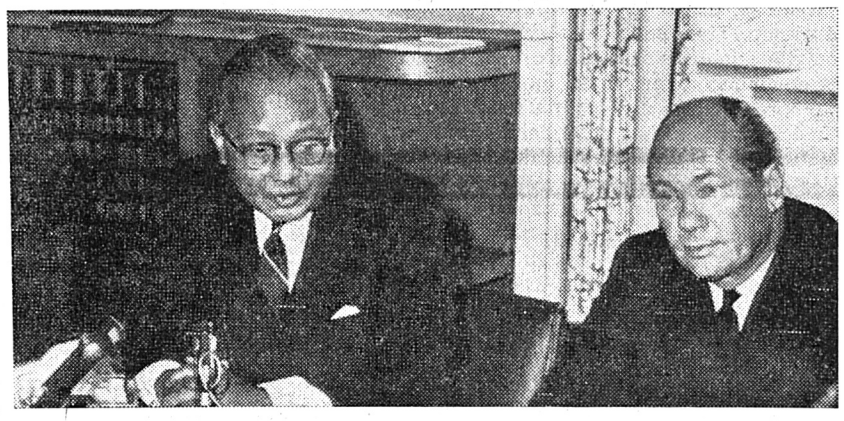

Notre photo: U. Thant, hier à Genève, lors du déjeuner de presse (à gauche).

Sicile: Promesses gouvernementales à D. Dolci

Danilo Dolci a affirmé mercredi, au cours d'une conférence de presse, que la marche qu'il avait organisée le mois dernier en Sicile pour attirer l'attention sur la pauvreté dans cette région, avait amené le gouvernement de Sicile à promettre une accélération des travaux de construction de barrages, de routes et d'écoles dans l'île. La marche s'est étendue sur 148 km. Elle a duré six jours et s'est terminée dans l'ouest de la Sicile.

Mémorandum soviétique aux Nations-Unies

A la veille de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de laquelle la question des opérations de maintien de la paix des Nations Unies sera, à nouveau, débattue, l'Union soviétique a tenu à réaffirmer fermement une position fondée sur l'interprétation stricte de la charte en ce qui concerne les pouvoirs et les prérogatives du Conseil de sécurité par rapport au rôle dévolu à l'Assemblée générale.

Cette position est contraire aux thèses que les Etats-Unis soutiennent sur les principes de la mise sur pied, du commandement et du financement des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Cette position est contenue dans un mémorandum publié hier à Moscou. Cette publication est considérée comme un geste politique important, destiné à démontrer que, même s'il y a dans le proche avenir un versement par l'Union soviétique d'une contribution financière volontaire à la trésorerie des Nations Unies, cela ne correspondra en aucune façon à une concession politique consentie aux Etats-Unis. De même, on estime que la diplomatie soviétique a voulu signifier qu'elle entend s'opposer, en invoquant la nécessité de respecter la charte, à toute opération dite de maintien de la paix qui, comme celle du Congo de 1960 à 1963, serait, par le truchement de pouvoirs artificiellement attribués à l'Assemblée générale, détachée de la compétence exclusive du Conseil de sécurité — et, par conséquent, du droit de regard appuyé du droit de veto dont disposent les membres permanents du conseil parmi lesquels l'URSS.

Allemagne: Scission chez les libéraux

Le congrès national du Parti libéral-démocrate allemand (FDP—dans l'opposition), s'est terminé, mercredi, à Hanovre. Il a adopté un « programme d'action » qui reflète la scission intérieure du parti entre la tendance conservatrice et celle des jeunes. Les principaux articles adoptés par le congrès déclarent qu'une décision définitive au sujet de la frontière orientale de l'Allemagne ne pourra être prise que dans le contexte d'un traité de paix ; que l'Allemagne orientale ne sera pas reconnue en tant que deuxième Etat allemand ; enfin que la RFA doit laisser aux Américains le soin de la politique de dissuasion atomique. Les vecteurs qui ont été mis à la disposition de la République fédérale en vue de leur emploi au sein de l'OTAN doivent également être rendus aux Etats-Unis.

Aden: Une situation aussi confuse que brûlante

La grève générale, de violentes manifestations de rue, des attaques à main armée contre des patrouilles britanniques, des échanges de coups de feu ont marqué le mouvement de protestation déclenché à Aden par les organisations nationalistes contre l'arrivée d'une mission d'enquête de l'ONU.

La Fédération de l'Arabie du Sud est composée de seize Etats, gouvernés par des cheiks, des émirs et des sultans, sous protection britannique, ainsi que la colonie d'Aden, qui y a adhéré au début de 1963, malgré l'opposition des organisations ouvrières. Cette fédération a été doté d'un gouvernement désigné d'office, dominé par les chefs traditionnels des protectorats britanniques, qui se sont efforcés d'éliminer leurs adversaires. Les organisations nationalistes ont été mises hors la loi avec l'aide des troupes britanniques. On reconnaît dans cette manière de procéder la volonté, souvent marquée par des nations colonisatrices, de tenter de continuer à imposer leur politique, même après que les événements les ont mises dans l'obligation d'accorder leur indépendance aux peuples qui leur étaient soumis.

En principe, la Fédération de l'Arabie du Sud doit obtenir son indépendance l'année prochaine, et la mission de l'ONU a pour tâche de favoriser cette mutation qui devrait s'opérer d'une manière pacifique. Mais il est compréhensible que les mouvements nationalistes n'acceptent pas sans autre que cette mission discute avec le gouvernement fantoche, sans s'inquiéter de leurs propres aspirations.

Londres, pour sa part, accuse les mouvements nationalistes d'être à la solde du Caire, dont on connaît l'appétit dévorant, et estime qu'il est inutile de retirer ses troupes, si celles-ci doivent être remplacées par l'armée égyptienne. Cette manière de voir peut présenter un fond de vérité, mais elle simplifie le problème à l'extrême. S'il est possible de prouver que certains mouvements nationalistes sont largement financés par les services de renseignements égyptiens installés au Yémen, il en est d'autres qui sont formellement opposés à admettre que leur pays tombe sous l'influence de la RAU, et il est impossible de déterminer actuellement, dans la situation extrêmement troublée qui règne dans le pays — au moment où les événements poussent ces nationalistes à une entente momentanée — la puissance de ces diverses tendances.

La Fédération de l'Arabie du Sud est victime de sa position stratégique et de sa proximité des champs pétrolifères du golfe Persique. Derrière Aden se silhouette la lutte que se livrent les grandes puissances, alliées les unes au régime conservateur de l'Arabie séoudite, les autres à Nasser.

Puisse le peuple de la Fédération de l'Arabie du Sud ne pas devoir payer trop cher, en vies humaines et en destructions, son avènement à une indépendance qui ne serait que relative.

EUGÈNE MALÉUS.

EN QUELQUES LIGNES

● **GENÈVE. — Tard, mercredi soir, la négociation « au sommet » a repris au siège du GATT sur les réductions tarifaires concernant l'acier et les produits sidérurgiques dans le Kennedy Round.**

● **GÊNES. — La Commission d'enquête sur le naufrage du « Torrey Canyon » a terminé mercredi ses travaux, commencés lundi à Gênes. Les éléments vont être réunis au Libéria.**

● **BUCAREST. — La possibilité d'une participation du Parti communiste roumain à la conférence des partis communistes et ouvriers d'Europe qui doit avoir lieu le 24 avril à Karlovy Vary (Tchécoslovaquie) semble apparaître dans les termes du communiqué publié à la suite des entretiens qui ont eu lieu à Bucarest entre MM. Longo et Ceausescu, secrétaires généraux des partis communistes d'Italie et de Roumanie.**

● **CAP KENNEDY. — Un satellite de télécommunications et de météorologie « ATS-Z », a été lancé du Cap Kennedy.**

● **NICOSIE. — Les hélicoptères des forces de l'ONU et les appareils britanniques survolant certaines installations militaires de la garde nationale chypriote seront désormais abattus, a fait savoir le général Grivas.**

● **WASHINGTON. — Neuf sociétés ferroviaires des Etats-Unis ont, depuis le début de l'année payé 127 000 dollars d'amende, pour des retards dans le transport d'envois postaux.**

● **LA NOUVELLE-DELHI. — Le gouvernement de l'Etat du Pendjab, formé par l'opposition, a été mis en minorité hier, mais a refusé de démissionner.**

● **LA NOUVELLE-DELHI. — L'anglais restera la langue officielle de l'Inde, a déclaré Mme Gandhi.**

● **HELSINKI. — Le Conseil nordique, réuni à Helsinki, a approuvé, mercredi, une résolution de son comité économique demandant que les gouvernements scandinaves soutiennent de concert les efforts entrepris pour élargir le Marché commun.**

● **MIAMI. — L'organisation continentale des étudiants d'Amérique latine, dont le siège est à La Havane, décréta une grève des étudiants dans toute l'Amérique latine, le 12 avril, pour protester contre la conférence au sommet interaméricaine qui s'ouvrira ce jour-là à Punta del Este.**

● **LONDRES. — « The Statist », hebdomadaire britannique financier, commercial et politique, paraîtra pour la dernière fois le mois prochain, à la suite de quoi il cessera ses publications. Ce périodique a été fondé en 1878.**

● **INDIANAPOLIS. — Le Dr H.-J. Mueller, Prix Nobel de médecine en 1946, s'est éteint mercredi, à l'âge de 76 ans, dans un hôpital d'Indianapolis, à la suite d'une longue maladie. Le docteur s'était consacré à la génétique et le Prix Nobel lui fut attribué pour ses recherches sur les effets de la radio-activité sur les chromosomes. Il avait mené une véritable croisade contre le danger de la radio-activité sur le corps humain.**

● **AGADIR. — Le navigateur solitaire américain, Hugo Vilhem, 36 ans, qui va tenter la traversée de l'Atlantique à bord d'un petit voilier d'un mètre 80, a quitté Agadir mercredi.**

● **PARIS. — Un trafic de faux tableaux vient d'être découvert à Paris et à Pontoise. Quatre fausses toiles, un Marquet, deux Dufy, et un Derain ont été saisies.**

● **ITHACA. — Un incendie a ravagé une maison en bois proche de l'Université Cornwall, à Ithaca, dans l'Etat de New-York. Dix étudiants ont péri brûlés vifs.**

● **NEW YORK. — Le Gouvernement soviétique a demandé au Département américain de l'intérieur de pouvoir soumettre des offres pour la livraison de turbines et de générateurs destinés au projet d'agrandissement de l'usine électrique du barrage du Grand Coulee. Il s'agit en l'occurrence des plus grandes turbines jamais construites. C'est la première fois que l'URSS s'efforce d'obtenir des USA un contrat de livraison.**

● **TEL AVIV. — L'unique quotidien arabe d'Israël « El Yom » cessera prochainement de paraître.**

● **TUNIS. — Les autorités douanières ont révélé l'identité des deux Suisses impliqués dans l'affaire de trafic de devises (affaire Smajda) découverte récemment à Tunis. Il s'agit d'A. de Carli de Savosa, né en 1917 à Lugano, et d'A. Corti, de Zurich, né en 1942 à Bellinzone.**

● **ADEN. — Une bataille rangée a opposé, mercredi, à Aden, les forces de sécurité et les nationalistes, à proximité de la prison centrale où les trois membres de la mission d'enquête de l'ONU, pour leur première sortie, effectuaient une visite. Pris au milieu de la bataille, les trois membres de la mission de l'ONU ont dû être évacués par hélicoptère.**

● **MOSCOU. — La farine de froment est en vente libre depuis mercredi dans les magasins d'alimentation de Moscou.**

SOLILOQUES ORIENTAUX

II. *

Je m'en doutais bien. C'est ton hôte égyptien qui, par son aumône hebdomadaire, attira ton attention sur mes haillons. Il l'a fait avec désintéressement — ce qui en augmente la vertu — et avec discrétion — ce qui me la rend supportable. Ahmed Ali est l'un des derniers citoyens de cette ville à joindre la qualité d'*effendi* à mon pas oublié que je fus « lettré ». Peut-prénom qui est Ibrahim; il n'a donc être lui a-t-on raconté que j'ai passé mon bachot français chez les pères jésuites — tout comme lui — et étudié un peu le droit — comme lui également — dans cette langue anglaise qui reste l'idiome des grands voyages par terre, par air ou par mer. (Au fait, comment as-tu fait pour arriver jusqu'ici sans le connaître?)

... Non, mon père seul était Egyptien. Ma mère était Grecque. Je lui dois sans doute une certaine facilité dans l'usage des langues modernes. Cette prédisposition n'a rien ici d'exceptionnel, surtout dans cette région du grand canal que les Français — gardant pour eux seuls, pendant plus de soixante-dix ans, les charges honorifiques et les grasses prébendes — ont peuplée d'une main-d'œuvre syro-libanaise dans les emplois mineurs, de travailleurs italiens et grecs dans le grand chantier naval de Port-Saïd et les ateliers plus modestes d'Ismaïlia, de manœuvres autochtones ou nubiens sur les dragues en perpétuelle activité.

Déjà lors de ton premier séjour, il doit y avoir plus de dix ans de cela, tu te croyais au pied de la Tour de Babel. Qu'en dis-tu maintenant qu'un nouveau régime fait appel à des « experts » russes, tchèques ou polonais pour mettre en marche les industries nouvelles? Et ceci après que des pilotes des deux Allemagnes, des Yougoslaves et quelques apatrides eurent été recrutés d'urgence, en 1956, pour remplacer les Français fuyant devant la nationalisation de l'entreprise comme des rats avant le naufrage du navire, et pour piloter les quelque 60 navires qui transitent chaque jour de la *Mare nostrum* des Romains à la mer Rouge des récits bibliques...

Brassage des populations et confusion des langues! L'arabe prédomine cependant, puisque c'est le langage de la multitude indigène. Les quelques mots que tu as réussi à en retenir te permettent tout juste de répondre à nos politesses, d'acheter des cigarettes et de te faire servir, à toute heure, une petite tasse de ce café turc que tu désires *masbouth*, bien dosé et modérément sucré. Mais aurais-tu consacré ta vie à l'étude des langues orientales et appris à fond l'arabe littéraire qui est celui du Coran — c'est-à-dire une langue fort différente des dialectes parlés dans les divers pays de l'Afrique du Nord et de l'Arabie elle-même — qu'en pouvant nous entendre tu ne nous comprendrais guère mieux. Ainsi, tu crois te servir de chiffres « arabes », et tu t'aperçois que notre 4 représente votre 3 à l'envers, que ce qui te paraît un 7 est notre 6; il n'y a que le *neuf* qui ressemble au vôtre, dans tous les domaines si tu me permets ce mauvais calembour! Car rien ne ressemble davantage, si j'en crois les journaux illustrés, à vos usines modernes, à vos HLM et à vos gratte-ciel que ceux qui voisinent ici avec nos fermes à ciel ouvert dans les campagnes et à nos masures en pisé dans les faubourgs!

★

Leur contenu te paraît bien différent? Voilà précisément ce que je cherchais à exprimer quant à l'impossibilité de « comprendre » un autre peuple, même lorsque l'on croit bien connaître sa langue. *Traduttore, traditore,* disent avec raison les Italiens. On trahit bien souvent la pensée des autres en la traduisant dans sa propre langue. Avec la nôtre, par exemple, les Français font des pléonasmes à tour de bras; ils parlent du Jardin d'Eden, du désert du Sahara, ou du pont d'El Kantara, alors que *sahara* veut déjà dire désert, *eden* le jardin et *kantara* le pont... Ou bien alors vous dénaturez les expressions les plus poétiques du monde arabe: de notre « bonsoir » — *salamaleikum* — qui souhaite amicalement que « la paix soit avec vous » (car *salam* c'est aussi bien le salut déférent que la paix en général), vous avez fait le mot ridicule de « salamalec », probablement parce que nos politesses s'accompagnent de profondes révérences!

Jean Nivelle

(A suivre.) *Jean Nivelle.*

* Voir notre numéro du 5 avril.